- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER - MAUPILLIER -

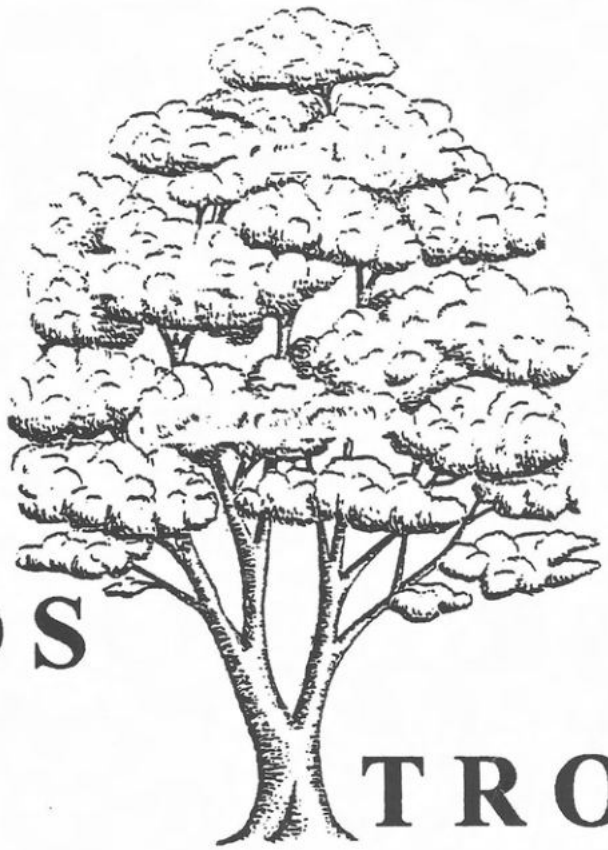

NOS TROIS BRANCHES

Fougères - Mayenne

Mortagne - Vendée - Mauges

Mortagne - Courlay - Moncoutant

- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILLET - MAUPILE - MAUPILIER - MAUPILLIER -

- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILLET - MAUPILE - MAUPILIER - MAUPILLIER -

- MAUPILLIER - MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER -

N° 58 Nov 2003.

CONTINUE

Après ces rencontres, j'éprouve toujours un petit sentiment de mélancolie. Parce que je n'ai pas pu, faute de temps, bavarder à mon aise, à notre aise, avec les amis de la rencontre. À chaque fois, j'ai l'impression qu'il y avait des fleuves de nouvelles à échanger. Cette réunion du 29 juin m'a laissé évidemment la même impression. La conclusion est d'ailleurs toujours la même : « On essaiera de faire mieux la prochaine fois. »

Mais je me demande quand même si ce sera possible. Quand les Deux- Sèvriens s'en donnent la peine ils donnent à plein dans la réussite de luxe. Vous avez remarqué ? Et qu'est-ce que cela aurait donné, s'ils avaient été présents en plus grand nombre encore. Et ce n'est pas tout. Car ce qui a été réalisé est tout à fait en même temps d'espérances à suivre. Donc : au revoir. La plaque n'est pas marbre mort. C'est le marbre du souvenir. « A revouère ! »

« A revouère » aussi aux brillants nouveaux. Aux Maupiler dont l'origine est découverte : les Maupillé ! Il y a combien d'années que je recevais une carte : Dans l'Orne à Avoines, 10 kms d'Argentan, 5 kms d'Ecouché, 3 kms de Boucé… Madame Maupiler, 61 150 Avoines ?

Cette fois-ci, il y avait devant moi un Maupiler ! Dépêchez-vous de vous guérir, Léo et Madeleine : y'a du travail.

J'ai reçu pour mon anniversaire une superbe carte à feuille de chêne, couverte de signatures. Et au milieu, un mot s'était glissé, d'une écriture que je connais : Continue ! Eh bien oui, je continue et je continuerai. Il ya quelque temps quelqu'un qui prétend bien me connaître me disait : Toi qui n'a jamais pu rester tranquille sur la terre, comment t'arrangeras-tu de l'autre côté ? – J'ai répondu : Je continuerai et comme mes pouvoirs seront multipliés, ce sera en pire, évidemment ! – Je n'ai reçu aucune contradiction. D'ailleurs comment serait-elle possible ? Il faut s'étonner de rien. Demandez-donc à Jacques-Louis !

Au revoir

Maurice

LA FAMILLE

(Impressions au sujet de l'Assemblée Générale de BOISMÉ le Dimanche 29 juin 2 003)

LA FAMILLE... est un mot qui devrait s'écrire en lettres d'or.

Pourquoi étions-nous là ?... Pourquoi la GÉNÉALOGIE ? Ces deux questions – vous le savez - sont étroitement liées.

C'est grâce à Maurice MAUPILIER, fondateur de notre Association, et c'est aussi grâce à notre équipe de chercheurs qui n'hésitent pas à remonter le temps pour déterminer les liens qui nous unissent tous.
La GÉNÉALOGIE est un travail de longue haleine... un travail d'artiste... un travail de titan.
Nos chercheurs sont passionnés sur ce sujet, et ils aimeraient bien aussi être aidés, assistés, encouragés...
Je suis sûr que parmi nous, certains attraperaient facilement le virus. Le plus dur est peut-être de faire le premier pas et de mettre le doigt dans l'engrenage. Un souvenir...une histoire...un acte... un article de presse... une photo...etc...pourraient servir de déclencheur.

ALORS POURQUOI PAS ?

La FAMILLE en LETTRES d'OR...c'est l'union, l'entraide. C'est aussi la rencontre et la découverte.
Certes, toute cette osmose que nous ressentons aujourd'hui est le fruit de la GÉNÉALOGIE, mais cela veut dire aussi que c'est le même sang qui coule dans nos veines et que nous sommes tous de **la même FAMILLE**.

Combien sommes-nous dans notre Famille ? Nul ne le sait encore. Ce qui est certain, c'est que nous « grandissons » toujours.

Bernard MAUPILIER

ALLOCUTION de Jean-Pierre GAURICHON
Vice-Président de la branche M.C.M.
Le 29 Juin 2003 à BOISME

Monsieur le Maire,
Cher Président Maurice Maupilier
Chers Cousins et Cousines

Soyez remercié, Monsieur le Maire pour votre sympathique accueil et pour la sollicitude de votre municipalité à l'égard du groupement familial des « MAUPILIER ». Vous avez permis à nos trois branches de se rassembler dans votre belle salle polyvalente de Boismé, cité du bocage deux-sévrien dont nous venons d'apprécier votre intéressante présentation.

Sachez, Monsieur le Maire, que votre commune est particulièrement chère aux descendants de Jacques Louis Maupillier parce qu'il y a vécu et y a été inhumé. Aussi acceptez notre profonde gratitude pour nous avoir facilité en fin de matinée la Commémoration de son souvenir dans la chapelle « Notre-Dame-Du-Bon-secours » qu'il a dû « clandestinement » fréquenté dès l'éclatement des guerres de Vendée. A votre initiative, Monsieur le Maire, il a été procédé au nettoiement intérieur de la chapelle par une équipe de bénévoles que nous remercions vivement pour le magnifique travail accompli.

Né à Chanteloup en 1777 et décédé en 1857 au Village des Touches de Boismé, Jacques Louis Maupillier, combattant des ces guerres meurtrières, est devenu un personnage légendaire parce qu'immortalisé « les armes à la main » dans la gravure de Louise de La Rochejaquelein et parce qu'il a été l'inspirateur de Philippe de Villiers, créateur de la cinéscénie du Puy-Du-Fou. Aussi le nom de Jacques Louis, quel qu'il soit orthographié, résonne dans tous nos cœurs comme l'emblème de notre généalogie.

Il convient de souligner que le rassemblement familial de ce jour et de ceux qui l'ont précédé en partant de la réunion générale de 1982 au Puy-Du-Fou, n'a pu exister que grâce aux travaux de recherches historico-généalogiques entrepris par notre président Maurice Maupilier. Il a écrit en un volume l'histoire complète de « Nos Trois Branches », formant depuis le 24 mai 1989 une association selon la loi 1901.

Au nom de tous les cousins et cousines que je remercie d'avoir répondu à notre invitation, accepte, cher Maurice, notre vibrant hommage et notre affectueuse admiration pour le remarquable ouvrage richement documenté retraçant notre histoire. Il conviendra de procéder un jour à sa réédition eu égard à des nouvelles découvertes généalogiques. Nous te souhaitons, Maurice, avec un retard de six jours un chaleureux anniversaire que tu désirais fêter à Boismé

entouré de cette grande famille des Maupilier et alliés. Ce rendez-vous a pu se réaliser grâce au bienveillant dynamisme de l'ancien Maire, notre cousin Robert Moine, parfaitement secondé par son épouse Marie-Thérèse.

Nous devons aussi être reconnaissants à l'égard de nos chercheurs Jean-François, Christelle et Frédéric, Olivier, Lise, Marie-Claire, Léo et Richard qui continuent l'impressionnant prolongement de l'arbre généalogique de « Nos Trois Branches ».

Par nos chercheurs, nous savons que l'origine de la branche MCM prend naissance, avant 1652, à Moncoutant avec **Absalon MAUPILLIER**. Il est pour cette branche « Mortagne-Courlay-Chanteloup-Moncoutant » un personnage équivalent à **Mathurin Maupillier** pour la branche « Mortagne-Vendée-Mauge » et à **Julien Maupilé** de Fougerolles pour la branche « Mortagne-Mayenne-Fougères ». Absalon, que continue à cerner Frédéric quant à son origine, eut au moins sept enfants, ancêtres de toutes les branches MCM connues qui se caractérisent par une énorme descendance féminine. Elle se répandit de Moncoutant sur toute la moitié Nord des Deux-Sèvres. Les Maupillier gagnèrent Courlay, Le Pin, Brétignolles, Chanteloup, Boismé, Chiché et Parthenay. Dans son ouvrage notre président a bien expliqué la dispersion géographique de cette branche. Selon Christelle et Frédéric Augris de nombreuses recherches restent à accomplir sur certaines familles encore mal connues mais à ce jour près de 1400 individus ont été répertoriés du XIIème au début du XXème siècle.

Comme dans tout l'Ouest, la période révolutionnaire fut particulièrement difficile pour les Maupillier des Deux-Sèvres. Il faut toutefois se garder de chercher aux guerres de Vendée des origines politiques. Le pays où elles éclatent est borné approximativement à l'Ouest par l'Océan atlantique, au nord par la Loire, au sud par une ligne plus imprécise qui passe entre Thouars, Angers et Saumur. Ce pays comprend donc essentiellement la plus grande partie du département de la Vendée, une partie du Nord Deux-Sèvres, le Maine-et-Loire ce vieux terroir appelé les Mauges qui a Cholet pour capitale et un morceau de la Loire Atlantique. Ces régions ne sont ni arriérées ni misérables. La Révolution y a été accueillie avec faveur aussi bien dans les villes que dans les campagnes. La noblesse y est plutôt libérale et ne montre pas grande ardeur pour la monarchie. Les mesures républicaines vexatoires à l'encontre du Clergé traditionnel font que le pays est profondément troublé par la crise religieuse qui ne manque pas de s'instaurer.

Soumis à l'orthodoxie romaine, le Clergé dans sa majorité a refusé de prêter les serments exigés par la Constitution civile votée le 12 juillet 1790. Les insermentés conservent toute leur emprise sur les paysans. Ils restent dans les campagnes, continuent à remplir leur ministère. C'est en vain que les « patriotes » tentent de faire appliquer la loi. Les prêtres qui ont prêté serment de fidélité à la constitution sont méprisés. Quand est décidé l'emprisonnement des réfractaires, ceux-ci reçoivent l'appui des fidèles qui préfèrent se grouper autour de leurs « bons prêtres ».

Bien que troublé par cette crise religieuse, le pays a donné des bataillons de volontaires quand la patrie a été proclamée en danger. Cependant la rude levée supplémentaire des trois cent mille hommes déclenche la révolte. Ce n'est pas contre la république que les populations se dressent, c'est pour défendre leur clergé. Plus tard, l'aire géographique du conflit s'étendra en Mayenne, Ille et Vilaine et pays breton.

Comme nombre de paysans, c'est dans cet état d'esprit que le jeune deux-sévrien Jacques Louis Maupillier s'enrôle en 1793 dans l'armée vendéenne. C'est une armée catholique ; elle deviendra ensuite royale mais son emblème reste le sacré-cœur et non la fleur de lys.

Boismé a dû tenir, avec le château de Clisson, une place stratégique dans le bocage. Une place non moins importante dans le cœur de notre soldat Jacques Louis qui a, et pourquoi pas l'imaginer, répondu favorablement à l'appel du Marquis de Lescure qui fut, avec Henri de La Rochejaquelein, un des principaux généraux de l'armée catholique. A l'époque, M. de Lescure

était propriétaire du château de Clisson et il est encore imaginable, eu égard aux batailles conduites dans la région, qu'il ait pu y tenir quartier général au printemps 1793.

Je ne vais pas m'étendre ici sur les actes de bravoure dont ont fait preuve MM. De Lescure et de La Rochejaquelein dans toutes les opérations de cette guerre franco-française. Je vais simplement en rappeler quelques exemples :

- M. de Lescure, blessé par une balle lui traversant le bras, continue pendant sept heures à commander ses troupes lors de la prise de Saumur ; grièvement atteint le 15 octobre 1793 à Mortagne, il conseille ses compagnons d'armes et ne cesse de donner l'exemple de la constance et de la résignation ; après une lente et douloureuse agonie suite à une balle reçue en pleine tête, il mourut pendant une des marches de l'armée, le 4 novembre 1793 entre Ernée et Fougères.

- Appuyant l'insurrection de mars 1793 et rejoignant M. de Lescure, Henri de La Rochejaquelein est nommé général par les habitants de Châtillon et des paroisses environnantes. Avant un premier affrontement contre les « bleus », ses partisans, frappés par le charisme d'un homme si jeune, écoutent le discours guerrier de leur général qu'il termine par ces mots devenus historiques : « Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi ». Henri de La Rochejaquelein a participé à plusieurs batailles connaissant revers et retentissantes victoires notamment sur les troupes républicaines du Général Westermann; après un coup de main heureux à Trémentines, il fut tué à bout portant, début 1794, par un prisonnier républicain qu'il protégeait lui-même de la fureur de ses soldats ; il avait 21 ans et demi.

Malgré les exactions commises sur leur patrimoine, les républicains ayant incendié leur château respectif de Clisson et de la Durbelière, MM. De Lescure et de La Rochejaquelein ont laissé le souvenir de chefs généreux dont la magnanimité envers les prisonniers ne put se démentir. Ainsi périrent, à la fleur de l'âge, des guerriers dont les vertus chrétiennes et le plus pur héroïsme avaient rendu leur nom cher et vénéré à toute la Vendée. Ils reposent désormais en terre deux-sévrienne et précisément en l'église paroissiale de St Aubin de Baubigné dont le célèbre caveau en marbre contient les restes de vingt et un membres de la famille de La Rochejaquelein. L'ensemble funéraire a été conçu par le dernier membre de la famille décédé en 1897. Deux immenses candélabres, eux aussi en marbre, encadrant le mémorial ont été offerts dès 1817 à la Marquise, veuve de Lescure et de Louis de La Rochejaquelein, par les officiers de l'armée prussienne pour exprimer « l'admiration dont les avait pénétrés le caractère éminemment chevaleresque et loyal que MM. De Lescure et de La Rochejaquelein ont déployé dans cette lutte sanglante ».

Quant à notre Jacques Louis, il participa près de Cholet à la victoire du bois Grolleau et y connaît sa première blessure, un coup de baïonnette dans le dos. Vraisemblablement affligé par les actes de barbarie perpétrés de part et d'autre des belligérants, il reprend, sitôt remis, le combat et participera courageusement à plusieurs batailles dont celle de la Châtaigneraie en 1794. Il sera blessé cinq fois et son engagement lui coûtera la perte de « ses effets et ses bestiaux qui furent tous enlevés par les républicains ». Cela lui vaudra l'octroi d'une pension royale annuelle **de 80 francs attribuée le 30 août 1826**.

Le même été de 1826, Louise de La Rochejaquelein en villégiature au château de Clisson prépare un album de peintures et dessins où sont mis en valeur des personnages de Boismé et de la région qui ont participé ou soutenu les guerres de Vendée. Fille de Louis du Vergier, Marquis de la Rochejaquelein et de Marie-Louise-Victoire de Donnissan, Louise, âgée de 22 ans, sollicite Jacques Louis Maupillier pour faire son portrait. Des modèles recensés dans l'album, Jacques Louis alors âgé de 49 ans est un des rares personnages peint debout, l'arme de guerre à la main prétendant qu'il ne l'a jamais quittée. Il faut peut-être voir dans cette peinture exceptionnelle,

une marque de reconnaissance due aux remarquables états de service de ce valeureux combattant.

Louise de La Rochejaquelein, talentueuse artiste qui a rendu célèbre la gravure et a fait de Jacques Louis un personnage emblématique, a toute notre reconnaissance. Celle-ci va également vers le créateur du scénario de la cinéscénie du Puy-Du-Fou qui a contribué à entretenir la légende et à travers son nom faire de notre grande famille des « MAUPILIER » une véritable saga.

Aussi, c'est vraisemblablement avec émotion que nous allons inaugurer dans un instant à l'intérieur de la chapelle « Notre-Dame-Du-Bon-Secours » la reproduction du portrait cette fois sérigraphiée sur granit poli par le sculpteur bressuirais Philippe Migné auquel, dès maintenant, lui sont adressées nos vives félicitations.

Dans cette chapelle très ancienne et restaurée à plusieurs reprises, nous aurons une amicale pensée pour nos cousins et cousines qui connaissent de grandes difficultés et nous commémorerons avec sérénité le souvenir de notre illustre ancêtre en écoutant notre président Maurice Maupilier qui prononcera une allocution.

Je termine mon propos par une pensée de Nelson Mandela « En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant ».

:- :- :-- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :

DISCOURS du président Maurice MAUPILIER à la Chapelle « Notre-Dame-Du-Bon-Secours de Boismé le 29 Juin 2003

Après une introduction sur l'origine du nom, sur l'évolution sociologique des « Maupilier » dans l'espace, lesquels ont montré à travers les siècles un respect patronymique très fort, le père Maurice Maupilier a poursuivi son allocution en ces termes :

Par exemple tel ou tel de Boismé dont je parlais à l'instant, disait je ne suis pas Maupilier mais ma grand-mère était Maupilier, donc je suis Maupilier. A ce moment là, Maupilier ce n'est pas simplement une nomination géographique ou historique, c'est une appellation d'être.

Ceux d'entre vous qui sont chrétiens, savent ce que cela signifie « *une appellation d'être* ». C'est l'atteinte, ce n'est pas l'exploit senti simplement, c'est l'atteinte qu'on touche la réalité proprement éternelle. Sinon, cela retomberait tout simplement au niveau, ce qui est explicable en soi, du plaisir, de la distraction ou de l'information. Là, c'est plus. Vous le voyez vous-même puisque celui qui a fait émerger cette réalité s'appelait Jacques Louis Maupilier. Il savait lire et écrire, mais à peine, et il avait été ruiné par la participation à une guerre qu'il a estimé juste. C'est un signe. Quand ce signe disparaîtra ou disparaîtrait chez les Maupilier, ils n'auraient plus de raison d'exister. J'en suis persuadé. J'ai vu leur histoire; j'ai vécu cette histoire jusqu'à maintenant. Chacun a, à être soi-même, mais en même temps en franche relation : c'est une grâce; collectivement nous l'avons.

Deuxièmement, je me suis dit, il y a quelque chose à relever, non pas forcément à dire, mais à relever dans ce qui va être cette journée qu'on ignorait. On ne savait pas ce qu'il adviendrait. Que l'on risquait d'avoir de la pluie… mais pas du tout. « Pitié » (basilique de la Chapelle St Laurent proche de Boismé) a eu *pitié* et nous n'avons pas eu de pluie … Alors quand j'ai vu cela,je me suis dit : il faut que l'on en sorte, *la réalité est plus profonde encore qui portera, après la journée, dans toutes les journées d'une vie, une espèce de réconfort dans l'éveil de cette réalité chrétienne*. C'est la réalité de résurrection qui fait que nous, nous pouvons mourir en toute certitude que nous ressuscitons dans cette mort.même. S'il n'en avait pas été ainsi, Jacques Louis Maupillier ne serait pas parti en guerre. On n'a même pas besoin de le défendre de n'avoir pas su soutenir une cause humaine ; il ne serait pas parti en guerre. Et ceux de Paris dans leurs documents que vous avez pu lire et que j'ai lu, l'ont bien compris, y compris même pour le territoire de la troisième branche Mayenne-Fougères. Pour la recherche, vous ferez des découvertes quand vous les lirez. Alors cela est la richesse des choses chez les Maupilier, en particulier de cette époque tragique. C'est pourquoi j'ai décidé de faire quelques pages, très courtes, en relevant des personnages parfaitement ignorés comme Jacques Louis était ignoré.

Je prends l'exemple de ceux des Maupilier qui ne cherchaient pas la gloire, qui ne se battaient même pas, qui n'avaient pas d'arme, qui n'avaient qu'une âme. Et parmi ceux-là, sont un certain nombre de morts de ce temps qui méritent d'être relevés, comme ils méritent le culte, que mérite pour lui-même dans l'église, à sa place, Jacques Louis Maupilier.

Je les prends dans la génération du temps et je raconte le résumé de ce qu'ils ont été, et que leurs noms sonnent aujourd'hui ici, c'est un bien. C'est une nécessité et c'est comme une sorte de consécration de cette chapelle qui attendait, non pas dans le vide mais dans le creux de l'attente de l'espérance qu'on lui donne un nom, qu'on soit là ! .

La première que je cite, c'est une femme Michelle Maupilier ou Monpilié, de 32 ans en 1794 et qui n'était pas mariée. Elle habitait St Christophe du Bois. Elle était fille de Pierre Maupilier et de Françoise Baron. Elle remontait comme nous à Guillaume et à Jehan Maupillé dans les années 1555. Réfugiée avec d'autres dans les landes au-dessus du bourg de St Laurent sur Sèvre, ils furent rattrapés par la colonne infernale, qui, de plus, avait des chiens dressés à chasser le vendéen. Les soldats ramassèrent cinq personnes dont Michelle qui, de plus, devait s'attendre absolument à tout, étant jeune femme. Comme le précise l'abbé Vion-Dubois, caché lui aussi, et qui avait le courage de revenir après le départ des soldats pour ensevelir les morts et célébrer l'office religieux avec d'autres réchappés. Ils reconnurent les morts, mais ils ne purent pas transporter les cadavres tellement ils étaient, selon le mot que l'abbé a employé, *massacrés*. Ils purent bénir Michelle et l'enterrer sur place ; Michelle Maupilier est morte martyre à la Burgauderie de St Laurent-sur-Sèvre le 30 janvier 1794.

Une autre - je ne vous ai pas dit que je vous lirais des passages donnant forcément le sourire - Jeanne-Louise Brisset n'était pas Maupilier de naissance mais par son mariage, étant l'épouse de François Maupilier qui avait quitté Mortagne pour aller s'établir comme maçon et tailleur de pierre à Maulévrier. François était fils de Michel et petit-fils du célèbre Pierre-Mathurin dont descend à l'heure actuelle la filiation des Epesses, Mareuil-sur-Lay et autres. On voyait Jeanne-Louise revenir à Mortagne lors des réunions de famille. François mourut dès le début de la guerre. Jeanne Louise fut prise dans une rafle et transférée avec 383 autres femmes à la prison du Calvaire où elles furent abandonnées à l'interrogatoire du sinistre Lepetit. La condition quotidienne des prisonnières y était de l'avis de tout le monde « épouvantable ». Jeanne-Louise y avait été incarcérée avec son enfant le petit François âgé de 3 ans et demi. François y mourut le 6 avril 1794 sans doute abandonné comme les autres bébés dans le bac aux excréments. Jeanne-Louise mourut quatre jours après, le 10 avril, les actes sont au greffe. Pour les chrétiens, Jeanne-Louise et le petit François sont martyrs, étant aujourd'hui dans la gloire. Qu'ils nous y gardent.

Louis de Mareuil, Jean de Mortagne/les Epesses, avaient un oncle Jacques de Mortagne, dont toute la famille a été anéantie pendant la guerre, en particulier la grand-mère Guicheteau semblerait avoir été de celles qui furent brûlées dans l'église. Jacques est mort à la Virée de galerne, où juste auparavant ; nous sommes, sans preuve écrite ; ce qui est sûr c'est que la femme de Jacques, Céleste Leroy veuve Maupilier a été condamnée à mort et fusillée à Laval avec vingt autres vendéennes le 14 janvier 1794. Ainsi, celle qui se prénommait *Céleste* est aussi morte martyre.

Pour terminer ce rappel, dans une atmosphère de douceur et de paix : l'oncle de Jacques Louis, ce que l'on ne savait pas, eut un fils qui épousa Véronique Jarry de Parthenay. Leur fils aîné André-Augustin Maupilier naquit en 1806. Il devint prêtre, remplit de hautes fonctions dans le diocèse de Poitiers et mourut en 1868 en haute réputation de sainteté. En 1808, il leur était né une fille qu'ils appelèrent Véronique- Désirée. Elle entra au Carmel de Poitiers et y mourut en 1844. *Du combat au martyre et au Carmel... Aujourd'hui, nous sommes tous là. Nous avons*

cette mémoire en commun. Nous avons ces personnes en commun, comme ils ont nos vies en leur propre communauté, ce qui est être en Dieu même.

Je ne peux pas dire autre chose, évidemment je suis un baptisé, je suis un chrétien, je vous livre cela, c'est suffisant comme discours.

Maintenant c'est le moment de risquer ce que nous aurions juré il y a quelques années, (et je vois ici les têtes des uns et des autres) « inimaginable ».La plaque de Jacques Louis Maupillier signifie tout cela ; on ne renonce à rien et tout le reste est dedans. *Maintenant on la dévoile, comme la vérité de l'histoire dévoilée nous donne tellement de choses à voir et en particulier la sainteté.* J'ai terminé. (applaudissements).

:- :- :-- :- :- :- :- :- :- :- ::- :- :- :

Jacques Louis MAUPILLIER,

Simple soldat de l'armée catholique,

Blessé cinq fois,

A toujours refusé de se séparer de son arme.

Est mort à Boismé où il s'était retiré,

Le 25 juin 1857.

Est devenu le symbole de nos noms et filiations

SOUVENIR

COMPTE-RENDU de l'A.G du 29 juin 2003 à Boismé
par J.P. GAURICHON, Vice-président de la Branche MCM

Trois questions primordiales se posaient aux organisateurs pour le rendez-vous des « Maupilier » le dimanche 29 juin à Boismé :

1) La participation
2) La prévision météorologique et, découlant de la température
3) L'état de santé de notre président.

Vraisemblablement grâce au programme établi, au précieux concours de la presse présentant des articles de qualité, et pourquoi ne pas le dire aux efforts soutenus des cousins et cousines qui se sont impliqués dans l'organisation générale de ce rassemblement, la participation a connu un certain succès. Plus de 120 adhérents ont assisté à l'assemblée générale dont 84 MCM, 31 MVM et 9 MMF. Avec les excusés, le nombre pouvait culminer à 135 personnes.

Le temps bien que chaud a été supportable, la preuve notre président a tenu le coup, compte tenu de l'aménagement de repos exigé par son infirmière Madame Chatry que nous saluons pour la surveillance exercée.

Nous avons eu la chance de pouvoir décorer la salle polyvalente la veille au soir et de fixer notamment, l'impressionnant listing généalogique de 9,20 mètres de long sur 90 centimètres de large de la branche deux-sévrienne exécuté par nos chercheurs Christelle et Frédéric AUGRIS. Ce remarquable travail composé des ascendants répertoriés du 17ème au début du 20ème siècle a été salué avec considération.

Les horaires du programme ont été dans l'ensemble respectés. A 10 H 15, le maire de Boismé M. Edmond Perochon nous a accueillis avec gentillesse et nous a présenté sa commune dotée de nombre d'équipements modernes. La magnifique salle polyvalente où nous étions en est une illustration.

L'orateur suivant Jean-Pierre Gaurichon après les souhaits de bienvenue et les remerciements d'usage, a développé la place stratégique de Boismé et les rôles des généraux MM. de Lescure et de La Rochejaquelein puis du paysan combattant Jacques Louis Maupillier durant les guerres de Vendée.
(cf. allocution ci-jointe).

Le président Maurice Maupilier à son tour a souhaité la bienvenue aux participants et a insisté sur l'importance que devait revêtir ce rassemblement à Boismé avec notamment le passage à la chapelle Notre dame du bon secours, lieu de pèlerinage.

A 11 H 15, la chapelle intérieurement rénovée et superbement fleurie par Marie-Thérèse Moine, accueillait un maximum de cousins et cousines, une partie se tenant à l'extérieur. L'œuvre du tailleur de pierre Philippe Migné, reproduisant Jacques Louis Maupillier dessiné par Louise de La Rochejaquelein, est recouverte d'un voile où le cœur vendéen de couleur rouge a été peint par Marcelle Maupilier. Un fond musical, extrait de l'œuvre de Carl Orff « O Fortuna »

accompagnait l'arrivée de l'assistance. Le président Maurice Maupilier, assis près de l'autel, micro en main, a prononcé d'émouvantes paroles notamment consacrées à nos martyrs des guerres meurtrières de Vendée.
(cf. discours joint).

Le discours terminé, il a été procédé au dévoilement de la plaque par le petit Quentin Guédon et l'assistance a pu admirer la réalisation en l'ovationnant. La lecture de l'inscription ci-jointe insérée dans un cadre placé au-dessous de la gravure, a mis fin à la cérémonie commémorant le souvenir de Jacques Louis Maupillier.

De retour à la salle polyvalente, un vin d'honneur, offert par la municipalité, nous a été servi avec la présence parmi les invités de M. Henri de Beauregard, propriétaire du château de Clisson, M. Georges Guerry de Beauregard et M. et Mme Philippe Migné. Vers 13 heures, cousins et cousines ont pu savourer le copieux buffet campagnard auquel ont participé M. et Mme Edmond Perochon et « le gardien du temple » René Croisé. De son côté, le cousin Robert Moine, maître d'intendance, s'est occupé de la boisson susceptible d'agrémenter le palais des convives.

Avec une petite heure de retard, l'A.G. a pu reprendre sous la présidence de Maurice, bien reposé. Les questions prévues à l'ordre du jour ont été traitées :
– M. Robert Moine entre au C.A. – La situation financière a été exposée par le trésorier, l'avoir en caisse est suffisant pour régler les frais occasionnés par l'organisation de l'A.G. en 2-Sèvres. – Nos chercheurs généalogistes se sont exprimés sur leurs travaux, tel Olivier Maupilé pour la branche de la Mayenne qui nous a annoncé que **la prochaine réunion régionale se tiendrait le <u>4 juillet 2004</u> à Dompierre-du-Chemin (35) entre Vitré et Fougères**. – Absents excusés, les rapports ci-joints de Frédéric Augris et de Frédéric-Richard Maupillier ont été respectivement lus par Jean-Pierre Gaurichon et Bernard Maupilier.

Dans son message, Maurice nous a indiqué quelques pistes sur les recherches. Il a évoqué la réédition de son livre compte tenu des nouvelles découvertes et rapports édifiés par nos chercheurs et s'est déclaré prêt à leur céder tout droit d'édition. Ce sujet, lié au dépôt du fonds « Maupilier » dans une pièce du château du Puy-du-Fou, sera débattu au prochain Conseil d'administration.

L'ordre du jour épuisé, quelques cousins et cousines se sont intéressés à l'album de Louise de La Rochejaquelein présenté par Georges de Guerry. – 17 exemplaires ont été achetés au prix de 40 € l'album. 3 à 4 cousins pris de cours, n'ont pu se rendre acquéreurs. Qu'ils se mettent en rapport direct avec Georges de Guerry de Beauregard « Le Logis de l'Ulière » 85250 Chavagnes-en-Paillers (02 51 42 20 02). Un exemplaire a été cédé gratuitement à l'association que M. Henri de Beauregard, descendant de La Rochejaquelein, a dédicacé.

Auparavant, les participants ont souhaité un heureux anniversaire à leur président en lui offrant l'ébauche de la gravure de Jacques Louis sculptée par le tailleur de pierre bressuirais et un livre consacré à la philosophie des Sagesses de l'Humanité où des études faites sur les religions par Maurice Maupilier sont citées dans un texte écrit par M. Lavarenne, universitaire toulousain.

Vers 17 H 30, cousins et cousines ont fait halte au cimetière devant un mausolée dédié à un curé (selon le décryptage avisé de Monique Dautry) et à d'autres boisméens dont peut-être Jacques Louis. Ce qui est sûr, le vieux plan de l'ancien cimetière où sont répertoriés tombes et noms, aucune ne mentionne le nom de « Maupillier ». Il est possible que Jacques Louis ait été inhumé dans un tombeau portant un nom de proche parenté, autre que celui de « Maupillier ».

C'est avec retard que le groupe familial s'est rendu au château de Clisson où nous attendait M. Henri de Beauregard. Avec gentillesse, il nous a accueillis en nous faisant savoir que sa mère âgée de 89 ans était allée se reposer. Il a fait un exposé sur l'implication du domaine dès l'éclatement des guerres de Vendée en nous précisant que le château de style « renaissance » avait été incendié à trois reprises et que, seule, la petite chapelle avait été préservée. Il nous a parlé de ses occupants et de Louise, la dessinatrice de la gravure, en soulignant que « Jacques Louis était un voisin et un ami ». Il nous a invités à passer devant la maison où Jacques Louis avait vécu au village des Basses Touches. Ce qui a été fait, Bernard souriant planté devant la belle maison occupée actuellement par la famille Marc Paindessous.

Après toutes ces informations, cousins et cousines se sont retrouvés à la salle polyvalente pour y déguster la brioche vendéenne et chanter notre chant des Maupilier, annonciateur de la fin de cette belle journée. Soulignons que M. Henri de Beauregard était présent à ce dernier verre de l'amitié et qu'il a pris part au chant des Maupilier.

Comme convenu, l'équipe de choc composée des Moine, des Claude, Monique, Jean-Pierre, Pierre et Thérèse Maupilier, des Guédon et des Gaurichon, a procédé au rangement du matériel exposé et au nettoiement de la salle polyvalente. Tout cela a été réalisé dans la bonne humeur et bravo à tous.

Enfin, il nous est agréable de signaler la présence de nos cousins Courlitay, famille Cornuault – Fromenteau (petite église). Nous souhaitons un rapprochement plus important des cousins et cousines de cette communauté.

:- :- :-- :- :- :- :- :- :- :- ::- :- :- :

CARNET DE FAMILLE

De Boismé au Puy-du-Fou

Les descendants de Jacques-Louis Maupillier ont rendez-vous à Boismé, le dimanche 29 juin. Une plaque rappellera la mémoire d'un homme réel, devenu le héros d'une cinéscénie...

CE sera une belle réunion de famille, dimanche 29 juin, à la salle polyvalente de Boismé. Une réunion où les recherches généalogiques sont venues tisser des liens d'amitié par-delà les siècles, avec une association pour souder ces affinités familiales. A la base, un groupe familial vendéen, établi dans les années 1400 du côté de Mortagne-sur-Sèvre, berceau des Maupilé ou Maupillé. Au fil du temps, trois branches se sont constituées, le nom a subi des variations orthographiques, mais l'origine est la même.

En 1974, l'association avait tenu une première réunion dans un lieu alors désert, le Puy-du-Fou, là où un Maupillier tenait des terres en 1740. Huit ans plus tard, ils étaient 450 à se retrouver au même endroit. L'association avait grandi. Le Puy-du-Fou était en cours de rénovation. Il allait devenir un lieu d'attraction internationale avec un spectacle dont le héros s'appelle Jacques Maupillier...

Or, ce Maupillier qui a inspiré Philippe de Villiers, a réellement existé. Prénommé Jacques-Louis, il est né à Chanteloup en 1777 et il est mort à Boismé en 1857. Courageux combattant des guerres de Vendée, blessé cinq fois, il a été immortalisé par la comtesse Louise de la Rochejacquelin qui l'a dessiné « *les armes à la main parce qu'il ne les a jamais quittées* ». Au sein de l'association Les trois branches, son nom résonne d'une manière toute particulière, comme un emblème généalogique...

Portrait de granit

Or, cette année, il revient à la branche deux-sévrienne (Mortagne-Courlay-Moncoutant) d'organiser l'assemblée générale de l'association, dimanche 29 juin à la salle polyvalente de Boismé. Dans cette commune où il a vécu et y est décédé, le souvenir de Jacques-Louis Maupillier y sera naturellement commémoré par l'inauguration à la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours (près de l'église de Boismé) d'une plaque en granit noir poli, où son portrait sera représenté en sérigraphie, œuvre du tailleur de pierre bressuirais Philippe Migné. Le père Maurice Maupilier, président-fondateur de l'association Nos trois branches, prononcera une allocution à cette occasion.

Dans l'après-midi, les participants se rendront au château de Clisson où Henri de Beauregard fera part de l'implication du domaine au temps des guerres de Vendée. Le château n'a pas été méconnu de Jacques-Louis Maupillier puisque son propriétaire, Louis-Marie Salgues, marquis de Lescure, y a tenu son quartier général en tant que général de l'armée catholique, commandant notamment la division qui a fait capituler le général Quétineau à Thouars, le 5 mai 1793.

La journée s'achèvera vers 17 heures, autour d'une brioche vendéenne, avec le chant de Maupilier entonné en chœur, mêlant les voix des Trois branches jusqu'au prochain rassemblement familial...

■ *Les « cousins et cousines » seront accueillis, dimanche 29 juin, à partir de 9 heures à la salle polyvalente de Boismé. Un buffet campagnard est prévu à midi (8 € par personne, 4 € par enfant jusqu'à 12 ans) pour lequel il est nécessaire de réserver jusqu'au 24 juin en téléphonant à Robert Moine, 05.49.72.04.96.*

Le portrait de Jacques-Louis Maupillier

"Courrier de l'Ouest"
du 14 juin 2003

Bressuire

FAMILLES

A Boismé, les Maupilier vont rendre hommage à leur ancêtre Jacques-Louis

Ils ont en commun d'avoir pour ancêtre un combattant courageux des Guerres de Vendée. Les Maupilier se retrouveront le 29 juin, à Boismé, où a vécu et est décédé Jacques-Louis.

Nos Trois branches, c'est le nom de l'association créée en 1989 par le Père Maurice Maupilier, historien. Trois branches se sont constituées pour nourrir l'arbre généalogique d'une saga familiale qui prend naissance autour de 1400, à Mortagne-sur-Sèvre. L'une a été baptisée « Mortagne-Mayenne-Fougère », l'autre « Mortagne-Vendée-Mauges » et la troisième « Mortagne-Courlay-Moncoutant ». Cette dernière, la branche deux-sèvrienne, est l'organisatrice de l'assemblée générale de l'association familiale, dimanche 29 juin, à Boismé.

Plus de 1300 noms répertoriés dans la branche deux-sèvrienne

Ce sera l'occasion d'honorer la mémoire de l'ancêtre, Jacques-Louis Maupillier, né à Chanteloup en 1777 et décédé à Boismé en 1857.

Inspirateur du Puy-du-Fou

Courageux combattant des Guerres de Vendée, blessé cinq fois, il a été immortalisé par la comtesse Louise de la Rochejacquelein qui l'a dessiné, selon ses dires, « les armes à la main, parce qu'il ne les a jamais quittées ». Plus tard, dans la mémoire collective, Jacques-Louis aura une illustre destinée, puisqu'il est le personnage des Guerres de Vendée qui a inspiré la Cinéscénie du Puy du Fou. Son nom résonne donc comme un emblème dans la grande famille qui entretient sa mémoire.

Jacques-Louis Maupilier, représenté « les armes à la main qu'il n'a jamais quittées » par la comtesse de la Rochejacquelein

Chez les Maupillier, la famille est sacrée. Depuis 1982, on ne compte plus les réunions qui se sont succédé en Vendée, en Mayenne et en Deux-Sèvres. L'association Nos Trois branches tient aussi deux conseils d'administration par an et publie un bulletin semestriel d'information. En outre, le président-fondateur, aujourd'hui âgé de 85 ans, en retraite à la Congrégation des Pères FMI à Chavagnes-en-Paillers (Vendée) a écrit l'histoire de la saga familiale, rééditée en 1993 par l'imprimerie Jadault et fils de Courlay.

Plaque souvenir

Le 29 juin, dans la commune de Jacques-Louis, les retrouvailles seront marquées par l'inauguration d'une plaque en granit noir poli apposée sur le mur de la chapelle Notre-Dame-du Bon-Secours. Elle représentera, serigraphié, le portrait de l'ancêtre, œuvre du tailleur de pierre bressuirais Philippe Migné.

Dans la salle polyvalente de Boismé, près de la mairie, arborant les couleurs des trois branches (or, rouge et bleu), les cousins et cousines découvriront une exposition de recherches généalogiques où plus de 1 300 noms sont référencés dans l'arbre de la seule branche « Mortagne-Courlay-Moncoutant ». Ils pourront aussi consulter et acquérir l'album de la comtesse Louise de la Rochejacquelein (réédité en 1992 par Amolard de Gerry de Beauregard), qui a dessiné les personnages des Guerres de Vendée.

Dans l'après-midi, après un buffet campagnard, les participants seront reçus au château de Clisson par M. Henri de Beauregard. Le château a été connu de Jacques-Louis Maupilier puisque son propriétaire, Louis-Marie Salgues, marquis de Lescure, y a tenu son quartier général en tant que général de l'armée catholique, commandant notamment la division qui fit capituler à Thouars le général républicain Quétineau le 5 mai 1793.

Jean-Jacques FOUQUET.

Le 29 juin à la salle polyvalente de Boismé : à 9 heures, accueil ; à 11 heures, inauguration de la plaque ; à 12 heures, vin d'honneur et buffet (8 € par personne, 4 € jusqu'à 12 ans) ; à 14 h 30, assemblée générale ; à 16 heures, visite au cimetière où repose Jacques Maupilier et passage au château de Clisson ; à 17 heures, verre de l'amitié et chant des « Maupilier ».

Un coup de baïonnette dans le dos

Maupilier peut s'orthographier Maupillé, Maupillé, Maupilet, Maupile ou encore Maupilier. Les racines sont les mêmes et les membres des familles qui répondent à ces patronymes sont cousins.

Le nom de Jacques-Louis, le combattant vendéen, s'écrivait avec deux « L ». Parmi les documents qui ont permis de retracer son histoire, a été retrouvé son certificat de pension datant du 30 août 1826, qui lui octroyait la somme de 80 francs.

Jacques-Louis avait été blessé « *d'un coup de baïonnette dans le dos à la bataille de Bois-Grolleau près de Cholet et au bras gauche et à la jambe gauche à la bataille de La Chataigneraie en l'année 1794* ».

Le maire de Boismé, Pierre-Joseph Cottet, ancien domestique de Lescure, chef de bataillon vendéen durant la guerre, établira un certificat d'indigence pour son administré dans lequel il notera « *journalier demeurant aux « Touches » de cette commune, ancien soldat vendéen et dans une extrême indigence, et hors d'état de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille, à cause de ses blessures* ».

Jacques-Louis, deux fois veuf, mourut aux « Bordes » (village des « Touches » de Boismé) le 24 juin 1857 à l'âge de 80 ans.

Un hommage à Jacques-Louis Maupillier

N.-K.

Près de 120 descendants de Jacques-Louis Maupillier se sont réunis dimanche matin à Boismé. Une belle réunion de famille organisée en mémoire d'un héros qui a inspiré la cinéscénie du Puy-du-Fou.

Jacques-Louis Maupillier, simple soldat de l'armée catholique, blessé cinq fois, mort à Boismé le 25 juin 1857 », indique désormais une plaque dévoilée dimanche à la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours à Boismé. Le courageux combattant des guerres de Vendée a donc reçu un vibrant hommage de la part de ses descendants très émus, réunis au sein de l'association « Nos trois branches », présidée par Maurice Maupillier.

"Courrier de l'Ouest" du 1er juillet 2003

RASSEMBLEMENT

La famille des Maupillier réunie à Boismé

Dimanche, à Boismé, l'association Nos trois branches organisait son assemblée générale. Cette journée avait pour but de réunir la grande famille des Maupillier.

Environ 120 personnes se sont présentées dimanche matin, vers 9 heures, à la salle polyvalente de Boismé, tous se réclamant cousin ou cousine de Jacques Louis Maupillier.

Combattant des guerres de Vendée, Jacques Louis Maupillier a inspiré le créateur de la cinéscénie du Puy-du-Fou. Né à Chanteloup en 1777, ce jeune paysan deux-sévrien s'enrôle dans l'armée vendéenne en 1793, une armée catholique avec pour emblème le Sacré-cœur. Il décédera au village des Touches, à Boismé, en 1857.

Généalogie

L'association Nos trois branches est composé de la branche Mortagne-Courlay-Moncoutant, la branche Mortagne-Vendée-Mauge et la branche Mortagne-Mayenne-Fougères. Son président, Maurice Maupillier, a écrit en un volume l'histoire complète de l'association, finalité de ses travaux de recherches historico-généalogiques.

L'origine de la branche Mortagne-Courlay-Moncoutant prend naissance, avant 1652, à Moncoutant avec Absalon Maupillier. A ce jour, plus de 1 300 individus ont été répertoriés, du XVIIe au XIXe siècles.

Plaque commémorative

L'un des temps forts de la journée a été la visite à la chapelle Notre-Dame du Bon Secours, où a été inaugurée la plaque du souvenir de Jacques Louis Maupillier, reproduction du portrait sérigraphié sur granit par le sculpteur bressuirais Philippe Migné.

A cette occasion, Maurice Maupillier a déclaré : « *Plus qu'une appellation géographique, Maupillier est une appellation d'être* », revendiquant le caractère historique et éternel de la famille Maupillier. La journée s'est poursuivie avec le recueillement au cimetière devant le mausolée de 1883 où repose Jacques-Louis Maupillier.

Par cette réunion, les cousins et cousines de la branche Mortagne-Courlay-Moncoutant ont ainsi pu partager leur mémoire commune.

Maurice Maupillier a évoqué la mémoire commune de la famille.

Si tu ne sais pas où tu vas rappelle toi d'où tu viens

(proverbe Bantou)

Mais pourquoi aller chercher si loin une leçon qui était donnée le 29 juin… à Boismé même ?

« Présence du Passé » selon la belle expression de mon frère Amblard de Guerry,un ami de longue date de Maurice Maupilier.

C'est bien ce que j'ai vécu avec vous :

- avec M. le Maire de Boismé nous présentant sa commune pour mieux situer le cadre de l'histoire,
- lors du geste tout simple de Quentin découvrant la plaque : « présence » de Jacques Louis au milieu des siens,
- au cours de ce repas familial où j'ai pu constater de l'intérieur ce lien toujours plus solide 200 ans après, alors que bien souvent les siècles les rompent. J'y retrouvais la même ambiance que voici quatorze ans, lorsqu'à Boismé (aussi !) était réunie la famille des La Rochejaquelein pour la première fois.
  Des rencontres où, sans se tromper, on peut dire à chacun et à chacune :
  « Bonjour mon cousin, ma cousine, »
- ce repas prolongé par l'A.G., où j'ai été le témoin du travail passionné des chercheurs ; même si nous ne pouvions retrouver sa place au cimetière, Jacques Louis était présent au milieu de nous,
- et nous retrouvions l'Histoire à Clisson avec Lescure et tous ceux que Louise de la Rochejaquelein y avait rencontrés, immortalisant leur image, visages rassemblés dans "l' Album Vendéen " à commencer par celui de Jacques Louis .

Je n'ai pu assister au verre de l'AMITIÉ, mais sachez que la mienne vous est acquise.

Guerry

Recherches généalogiques de la branche MCM

Je tiens tout d'abord à vous faire part de ma déception de n'être pas à vos côtés, cela ne nous empêche pas, Chtistelle et moi, de penser à vous et de vous souhaiter de passer une journée pleine d'amitié et de découvertes généalogiques autour du souvenir de Jacques Louis Maupillier.

Faisons donc le point sur les recherches généalogiques concernant la branche MCM. Je vais essayer d'être le plus précis possible afin de répondre à toutes les questions que vous auriez pu éventuellement me poser.

Cette année 2002/2003 a été consacrée à une refonte totale de la généalogie de cette branche MCM. Refonte qui s'est faite en comparant des fichiers personnels des différents chercheurs de la branche. Chercheurs qui restent encore trop peu nombreux malheureusement puisqu'il s'agit, outre moi-même, de Bernard Aumond, que je ne remercierais jamais assez pour la masse de travail qu'il abat ; et, depuis peu, de Jean-François Trouvé. La comparaison de nos fichiers et de nos notes respectives, sans oublier le livre de Maurice, nous a permis de mettre en évidence un certain nombre d'incohérences, de divergences, et de faire ressortir plusieurs branches isolées que personne n'avait réussi à rattacher…

À partir de là, nous avons replongé dans les archives, directement aux sources et ainsi, lentement mais sûrement, nous avons corrigé cette généalogie sur les XVIIème et XVIIIème siècles.Nous sommes ainsi arrivés à un résultat plus que satisfaisant puisque sur ces deux siècles, il n'existe plus, à ce jour, un seul Maupilier connu qui n'ait pas été rattaché au grand arbre des descendants d'Absalon !

Cette généalogie ainsi établie après plusieurs mois de travail, nous a permis de contacter plusieurs personnes par Internet qui avaient publiées sur ce média leur généalogie au sein de laquelle apparaissait des Maupilier. Plusieurs ont ainsi pu être rattachées et certaine de ces personnes ont même rejoint notre association.

À ce jour donc, la branche MCM compte près de 1 400 personnes référencées du XVIIème au XIXème siècle ; et ce chiffre va augmenter dès que nous aurons contôlé le XIXème siècle, ce qui risque aussi d'être long, et lorsque nous aurons fouillé certaine zone des Deux-Sèvres où nous savons qu'il y a des Maupilier mais où aucune investigation n'a encore été menée. C'est le cas par exemple de la région d'Agenton-Château.

Soulignons enfin la découverte faites par Bernard Aumond, d'une Jeanne Maupilier décédée à Moncoutant en 1 676 à l'âge approximatif de 70 ans. Ce qui l'a fait naître vers 1 606 ; et ce qui fait d'elle une possible sœur d'Absalon Maupilier, le fondateur de cette branche MCM.

Nous allons tenter d'en savoir plus sur cette Jeanne et sa famille dans l'espoir de vérifier, ou non, l'hypothèse de ce lien avec Absalon. C'est, enfin, une piste pour découvrir l'origine mystérieuse d'Absalon.

Dans cette même optique de recherches des origines de notre branche, nous avons commencé une investigation dans l'est de la Vendée, dans l'espoir de découvrir enfin d'où venait Absalon lorsqu'il s'installa à Moncoutant. Pourquoi l'est de la Vendée ? À cause de liens entre la famille d'Absalon et des familles de Fontenay-le Comte et Sainte-Hermine ; mais aussi à cause du prénom peu courant d'un fils d'Absalon : Venant. Prénom particulièrement implanté dans cet est vendéen, et en particulier autour de Fontenay. Les recherches ont commencé et j'espère dans le courant de cette année vous en dire plus, si je trouve le temps de les mener à bien.

Évoquons aussi la découverte de Christelle concernant des Maupilier protestants. C'est la première fois que des documents concernant l'église réformée mentionnent des Maupilier. Ce sont des documents des Archives départementales de la Gironde nous expliquant que quelques Maupilier (sans précisions du lieu d'origine) furent condamnés à mort et exécutés en tant que protestants...
Cette découverte a donnée lieu à un article qui paraîtra dans le bulletin.

Enfin, le hasard nous a également mené à empiéter sur le terrain d'Olivier (pardon Olivier...) en découvrant une épouse Maupilier de la branche de Mayenne-Fougère qui, au début du XIXème siècle, fut condamnée à ans de prison pour l'assassinat de son mari... Les recherches sont en cours pour rattacher ce rameau qui n'était pas encore connu et approfondir cette curieuse histoire. Là aussi, un article suivra...

Voici donc le point sur les recherches en MCM. Les choses avancent mais, encore une fois, je ne peux conclure, sans lancer un appel aux bonnes volontés pour nous aider dans les recherches.

Merci à tous, et passez une bonne journée.

Frédéric Augris

A quoi mène la généalogie.

Histoire tragique d'un ancêtre

Jean MAUPILE, du Pays de Fougères,

Bagnard

Cela fait même deux histoires, car je vous conterai d'abord celle des recherches, la plus simple et de loin la plus douce.

Pour nous, elle a commencé il y a déjà une dizaine d'années, alors que Guy-Claude et moi faisions des recherches systématiques dans les mairies, autour de Fougères. Rendez-vous pris – le secrétariat a ses horaires – nous voilà installés sur un coin de table, pour trois ou quatre heures. Les registres d'état civil sont à notre disposition. Ceux du 18e, quand ils existent, sont difficiles à déchiffrer : écriture fine, abréviations, ordre chronologique uniquement, longues formules officielles...Au 19e, l'ordre républicain est passé par là et nous disposons alors de tables récapitulatives, par année, par type d'actes : le nom « **MAUPILE** » se repère beaucoup plus facilement. Ceux des associés aussi, qu'on a relevé dans les alliances antérieures : vous savez bien les noms de nos « valeurs ajoutées » !

Nous voilà donc au 19e, après la Révolution. Or je trouve, exceptionnellement, un « report de décès », celui d'un Jean MAUPILE, qui s'est marié dans la commune, où son fils est né. Cette transcription est notée en 1831 « ***dans l'intérêt de son fils et de la mère de ce dernier*** »,14 ans après le décès qui a eu lieu à Rochefort.

Découverte qui, aussitôt annoncée à Raymond, à Louvigné du Désert, ne l'étonne guère : un voisin lui a appris l'existence d'un bagnard MAUPILE, mort à Rochefort. C'est écrit dans un livre… que je n'ai jamais pu voir.

Revenus à la maison, nous regroupons nos recherches et commençons à établir une généalogie : notre Jean, bagnard, né non loin de Fougères, est mort à Rochefort à l'âge de 32 ans. Il était « chiftier » : chiffonier, dans notre vocabulaire moderne. Son fils a alors 5 ans, sa veuve en a 36 (elle meurt à 54 ans, 4 ans après la transcription).

Le temps passe, apporte sa réflexion, en même temps que nous assurons notre vie professionnelle… Et je me rends à Paris aux Archives Nationales, où j'apprends qu'il faudrait aller soit à Vincennes, mais il faudrait être sur place, soit à Rochefort, mais c'est bien loin de Cherbourg !

Puis c'est une réunion au Puy du Fou, et je cherche quelqu'un qui…Tous me disent : c'est à Teddy qu'il « faut » demander : il habite près de Rochefort, il est gentil…Et, de fait, Teddy répond positivement à mon courrier, prend sa carte de lecteur aux Archives de la Marine de Rochefort…Il me remet, un peu plus tard, tout ce qu'il a pu trouver. Je le sens un peu réticent : c'est que notre pauvre ancêtre présente… un profil bas ! Le registre du bagne de Rochefort comporte des blancs et ne dit pas clairement la raison de la condamnation, la plus terrible « ***peine des travaux forcés à perpétuité*** ».

J'en parle à une amie historienne, à Rennes. Elle veut bien explorer, par deux fois, les archives de la Cour d'Assises d'Ille et Vilaine, me communique les documents, accompagnés de ses commentaires autorisés.

En complément, par curiosité et souci de précision, j'ai pris moi aussi une carte de lecteur aux Archives de la Marine à Cherbourg. J'y ai trouvé de nombreux ouvrages sur les bagnes, dont celui de Rochefort.

Voilà une belle coopération, bien représentative de ce qui se passe dans les coulisses de « **Nos Trois Branches** » !

Encore faudra-t'il qu'Olivier « saisisse » mon petit travail sur son ordinateur, qu'il communique la disquette à Antoinette et Pierre-Marie, qui passeront la maquette de ce numéro à Joseph puis aux imprimeurs. Il vous sera expédié, pour que vous puissiez le lire...Quelle chaîne !

J'en arrive donc à l'histoire de Jean le bagnard, telle que je peux la reconstituer aujourd'hui, malgré de sérieuses interrogations, vous le verrez. Je vous précise que, avec Olivier, nous avons tous les documents qui justifient ce travail.

Jean MAUPILE, comme son père et son grand-père, sont nés près de Fougères. Il y est chiftier : il « recycle », ce qui lui vaut, sans doute, peu d'honneurs et beaucoup de marche ! Il s'est marié à 25 ans, tout près. A 27 ans, il a un fils, avec descendance.

A 29 ans, je ne sais où, je ne sais quand, il est arrêté, à la tête d'une bande de 9. Les autres sont tisserand, sabotier, journalier, laboureur...Ils sont ***jugés au tribunal de Fougères le dimanche 29 août 1813***. Deux sont acquittés, sept condamnés à la plus grave des punitions possible, dont lui : « ***travaux forcés à perpétuité*** ».

Pourquoi ? Les documents de la Cour d'Assises de Fougères ne le disent pas, aussi étonnant que cela paraisse. Le greffe se contentait d'indiquer la peine. Seules sont notées les pièces à conviction. « ***Une barre de fer, un mouchoir bleu, un bâton brisé*** ». Ce qui est stupéfiant, au regard de la sanction.

Le tribunal des Assises a été créé en 1811 par l'Empire qui a réorganisé la justice suivant les principes révolutionnaires. L'intérêt était la création d'un jury, donc d'une justice plus populaire...mais les jurés étaient recrutés par les préfets, selon les critères de la citoyenneté. Or, on en est au suffrage censitaire (qui va durer jusqu'en 1848) : seuls votent ceux qui paient des impôts. Les collèges électoraux étaient donc très restreints et comportaient surtout des « officiers » et fonctionnaires, bref, de nouveaux privilégiés bourgeois se protégeant des pauvres.

La cour de cassation rejette le pourvoi le 7 septembre 1813 et le 25 septembre 1813, chacun des sept condamnés est « ***attelé au carcan, exposé une heure, flétri sur l'épaule droite des lettres T P » (travaux à perpétuité).*** Où cela s'est-il passé : à Fougères ? à Rennes ? Il n'y a pas de documents dans les registres d'écrou de la prison de Fougères avant 1814.

Voilà en tous cas ce qui s'est passé : les prisonniers sortent sur la place publique où l'on a préparé une estrade en planches et autant de poteaux que de condamnés. Chacun y est attaché par de grosses cordes depuis les genoux jusqu'aux épaules, la tête maintenue droite à l'aide d'une sorte de collier triangulaire en fer, rivé au cou, à froid : « la cravate » . Il reste là une heure, recevant les insultes de la foule...peut-être apercevant la famille, mais c'est l'infamie ! Enfin, on approche de l'épaule un poinçon de fer chauffé sur des charbons ardents et l'on verse du vinaigre pour éviter l'infection...C'est sur un brancard que le supplicié regagne la « maison de justice ».

Jean n'arrive à Rochefort que le 31.08.1814 soit un an après sa condamnation- par « ***la chaîne du nord*** ». Que s'est-il passé entre temps ?

Venait-il directement de Fougères ou de Rennes ? Il aurait alors rejoint la chaîne venant de Paris- plus précisément de Bicêtre- qui grossissait ainsi de « *cordons secondaires* ». Il est possible qu'on l'ait d'abord envoyé à Bicêtre... A l'époque de notre ancêtre, le voyage ne se faisait plus à pied, mais les forçats étaient immobilisés sur des charrettes découvertes. Il y avait eu trop d'incidents avec le peuple venu voir le triste cortège, trop d'évasions... Une certitude encore : tous étaient enchaînés : « *cravate* » au cou, « *accouplé* » à un autre par une double chaîne transversale, formant habituellement un

groupe de 26 forçats liés par un long et fort serpent de fer : « *la ficelle* », surveillé par les gardes-chiourmes. Ce supplice en soi ne fut supprimé qu'en 1837. A l'arrivée du bagnard, on lui donnait trois jours pour s'en remettre…

Jean est alors dans sa trentième année. Il est ainsi décrit à son arrivée au bagne de Rochefort :

« ***Taille de 1 m 602 mm, cheveux châtains, sourcils idem clair, barbe blonde, visage ovale plein, coloré fortement, marqué de petite vérole, front rond, élevé et découvert, yeux petits gris bleu, nez petit, bouche petite béante, menton rond, une forte cicatrice au bas du pouce de la main gauche, une autre cicatrice à la troisième phalange de l'index de la main droite ».***

Connaissez--vous votre taille en mm ?

Une telle précision dans l'ensemble de la description évoque la nouvelle « *science* » qui naissait alors : la phrénologie. Elle cherchait à associer l'aspect physique aux caractéristiques morales et intellectuelles. A peine plus tard, Henri Wallon diffusait une brochure destinée à sa campagne électorale de mai 1849 :

« Un rouge n'est pas un homme, c'est un rouge…Ce n'est pas un être moral, intelligent et libre comme vous et moi…C'est un être déchu et dégénéré. Il porte bien du reste sur sa figure le signe de cette déchéance. Une physionomie abattue, abrutie sans expression, des yeux ternes, mobiles, n'osant jamais regarder en face et fuyants, comme ceux d'un cochon ; les traits grossiers, sans harmonie, le front bas, froid, comprimé et déprimé ; la bouche muette et insignifiante comme celle de l'âne, les lèvres fortes, proéminentes, indices de passions basses ; le nez… gros, large et fortement attaché au visage ; voilà les caractères généraux que vous trouverez chez la plupart des partageux. Ils portent gravé sur leurs figures la stupidité des doctrines et des idées avec lesquelles ils vivent ».

Ouf ! Jean a un front élevé et un nez petit ! Mais on n'est pas passé loin…

La mode de la phrénologie est-elle réellement passée ?

Quelle violence !

Notre ancêtre est très représentatif de la population du bagne de Rochefort. En 1814, ils y sont 2001 dont 562 arrivés cette année-là. Il est issu du petit peuple, la moyenne d'âge est de 30 ans. Le motif de sa condamnation est enfin précisé et il est aussi le plus fréquent : « ***tentative de vol pendant la nuit, en réunion de plusieurs malfaiteurs porteurs d'armes à feu ».***

Qu'a-t-il donc voulu voler ? A l'époque, on volait surtout des victuailles…(notez qu'on ne condamne plus pour vol de sel : la Révolution a aboli les privilèges).

Quelles sont ces « ***armes à feu »*** ? Souvenez--vous : le tribunal de Fougères ne cite que « ***une barre de fer, un mouchoir bleu, un bâton brisé ».*** Cette contradiction flagrante pourra-t-elle être élucidée ? Telle quelle, elle est troublante.

A ce sujet, je livre à votre réflexion un rapport de gendarmerie du 4 mai 1813 à Izé (devenu Val d'Izé, à environ 20km au sud ouest de Fougères) « **neuf déserteurs, armés de bâtons, sont entrés chez un dénommé Gilet et ont exigé à souper en menaçant le maître de maison, la maîtresse et la servante** ». Malheureusement, il n'y a aucun nom, mais le nombre 9 retient l'attention et la date aussi : c'est 4 mois à peine avant le jugement de Jean à la tête d'une bande de 9.

Ne pas oublier qu'on est en 1813. L'armée (ou ce qu'il en reste) de Napoléon s'est dispersée en Allemagne- les bureaux de recrutement ont fonctionné à plein pour la « campagne de France » et les désertions ont été nombreuses. Ce qui explique qu'ils ont des métiers et ne sont soldats qu'occasionnellement.

La Cordelle (travaux de grande fatigue).

Les trois premières années, les condamnés à perpétuité étaient destinés à « la grande fatigue » : travaux les plus durs, toujours dehors : creusement des bassins et des formes, dévasement, charpentes des diverses constructions et « la cordelle » qui consistait à tirer les gros navires sur les rives de la Charente.

La possibilité de tomber et de se tuer sous le fardeau était aggravée par la chaîne et l'entrave due à l'accouplement. Un seul outil par couple. On dit que le plus grand supplice est celui d'être mal accouplé.

Travaux sans salaire jusqu'en 1820.

Et la vie de bagne commence…

Le bagne de Rochefort a été crée en 1766, pour soulager ceux de Brest, Toulon et Marseille. Il a cessé d'exister en 1852 (les bagnes d'outre-mer n'existent pas encore). Il s'agissait de bâtir le port de Rochefort à peu de frais , comptes à l'appui !

« Sans doute, s'il faut absolument, ce que je ne saurais dire, qu'il y ait un grand port à Rochefort, mieux vaut que les travaux insalubres…soient faits par des criminels avérés » écrit le docteur Villermé, suite à une visite en 1828.

A cette époque, en effet, le climat rochefortais est célèbre pour son…insalubrité, « à cause des miasmes malsains des marais avoisinants ». « Les maladies propres au climat de Rochefort sont des fièvres continues rémittentes (sans pratiquement de rémissions) qui semblent, sans épargner les naturels du pays, avoir cependant une prédilection marquée pour les étrangers ». C'est au bagne de Rochefort que la mortalité est la plus forte : 1/3 des forçats.

Les conditions de vie sont des plus dures : immenses salles pour 600 forçats, « gouffres infects d'une humidité extrême », totale absence d'hygiène, aggravée par la promiscuité. La nourriture est calculée au plus juste, et ce n'est qu'en 1819 que l'administration s'avise que cette façon de compter n'est pas rentable...Il y a aussi les punitions, les peines corporelles. Si vous avez envie de détails, les ouvrages ne manquent pas !

Bref, « le bagne n'a jamais pu se débarrasser de ses odeurs de galères » (qui avaient été supprimées en 1748).

Jean MAUPILE ne tient qu'à peine 3 ans.

Il entre à l'hôpital de la Marine le 26 mai 1817, y meurt le 29 mai 1817- sa maladie n'étant pas précisée.

Il a à peine plus de 32 ans, son enterrement est évidemment anonyme, sur place.

Voilà tout ce que j'ai découvert de la courte vie de l'un des nôtres, le seul bagnard que je connaisse de la branche Fougères Mayenne.

L'histoire le désigna comme « criminel avéré ».

Quel sera votre jugement ?

Les deux gravures sont extraites du livret « Mémoire sur le bagne du port de Rochefort » par M.MILLET, commissaire de Marine- Edition Rumeur des Ages.

Marie-Claire Maupilé

Un Vendéen au siège de Paris : 1870-1871
(suite n°57)

En effet les lettres auront du mal à parvenir. Paris est encerclé. Durant ces mois de siège, Eugène envoie plusieurs lettres (en ballon probablement), mais aucune ne parvient en Vendée. Il reste seul t sans nouvelles des siens. Pour les mobiles, c'est le baptême du feu. Chaque semaine les combats sont incessants et très meurtriers tout autour de Paris. En septembre ce sont les batailles de Chevilly, Villejuif. Ils furent l'un des pivots essentiels du système de défense. Les gardes nationaux passent pour indisciplinés et anarchistes, quant à l'armée de ligne, elle est sous le contrôle d'officiers bonapartistes et anti-républicains.
Le 30 novembre les mobiles de Vendée participent activement à la bataille de Champigny. Le 15 octobre la disette commence, il n'y a déjà plus de fruits, de fromages, de saindoux , de charbon de bois. Les prix ont été multipliés par 4 ou 5. Le beurre se vend 45 francs le kilo, un œuf vaut 1 franc, un chat 6 et un rat 1,50. Les Prussiens progressent partout en France. Dans le sud, des villes comme Marseille, Lyon, Narbonne se sont proclamées républiques autonomes. En plus des combats acharnés, le gouvernement doit faire face aux tensions internes. En novembre des chefs de la garde nationale sont arrêtés pour menées révolutionnaires. Après les terribles combats du Bourget, l'espoir renaît pour les assiégés de faire leur jonction avec l'armée de la Loire. On se bat à Créteil, Champigny, Epinay. Le 2 décembre les mobiles de Vendée sont envoyées se battre à Champigny. Le choc est terrible. Le régiment perdit 381 soldats et sous officiers, 24 officiers tués ou disparus. Caillaud le commandant du 2° bataillon (celui d'Eugène Rochais) fut tué. A la suite de cette saignée le régiment du être réorganisé. La défaite du 4 décembre de l'armée de la Loire, enterre tous les espoirs. Alors que la Seine charrie des glaçons, que les températures chutent à –15, que des hommes meurent gelés dans les tranchées, que les épidémies de pneumonie, bronchite, diarrhée se propagent, on continue malgré tout à se battre. A partir du 5 janvier, les premiers obus prussiens tombent dans Paris, autour du Luxembourg et du quartier latin. Ces bombardements massifs firent beaucoup de victimes. Le 18 janvier 1871, Guillaume I est couronné au château de Versailles. Le 22 janvier le général Vinoy fait tirer sur les gardes nationaux qui tentaient de prendre l'hôtel de ville. Le 28 janvier le gouvernement signe l'armistice et le lendemain les troupes sont désarmées, à l'exception des gardes nationaux. C'est vers cette époque qu'une lettre d'Eugène (qui n'a pu être retrouvée) est envoyée. Il s'inquiète de la santé de ses proches et de ses affaires. On ne connaît que la lettre de réponse de sa fiancée, qui lui parvient enfin à Paris après 6 mois de silence. En 6 mois il s'est passé biens des choses, sa fiancée travaille et loge chez un cousin d'Eugène.

Chantonnay le 14 février 1871

Mon cher Eugène

Je rend réponse à ta lettre que tu nous a envoyé ; nous sommes très content d'apprendre que tu es toujours en bonne santé ; nous autres aussi nous sommes tous en bonne santé nous désirons que le lettre te trouve comme elle nous quitte.
Mon cher Eugène tu dis que tu as 6 mois que tu as pas eu de nouvelles de nous et que le temps te dure beaucoup ; et tu dois penser que le temps mous paraît long à nous autres que nous n'avons pas vu parler de toi depuis le mois de septembre ainsi juge comme nous sommes inquiets de toi mais cependant malgré l'inquiétude que nous avons eu depuis que tu es parti tout cela n'est rien pourvu que tu retournes voilà tout notre désir ainsi tu nous console un peu de nous dire que tu

vas retourner ne t'inquiète pas de tes affaires quand tu seras de retour tout ce que tu nous demande sera prêt.
Mon cher Eugène je te dirait que je ne suis pas chez nous que je suis rendu chez Julien Nicolas le boucher. Tu t'inquiète de Pierre Major et de Auguste Loriau. Je te dirait qu ils sont en Prusse prisonnier de guerre et ils sont ensemble ils ont envoyé de leur nouvelles plusieurs fois, seulement il y a Pierre Duthé qu'on a pas vu parler depuis très longtemps. Je t'apprendrai avec peine la mort de Pierre Counil dont je pense que tu ne le sais pas ; J'oubliais de te dire que tes sœurs ont eu la picote et ta sœur Hirma est accouchée il y a un mois Rien d autre chose à te marquer pour le moment. Je fini ma lettre en te souhaitant tous le bonjour.. Je suis pour la vie ton amie qui ne t'oublie pas et qui désire te revoir au plutôt ;
Réponse le plutôt possible
Emilie

Julien Nicolas, le boucher de Chantonnay, chez qui Emilie travaille est un cousin d'Eugène Rochais.
Malgré la signature de l'armistice, Eugène Rochais est encore dans Paris début février. Le 19 février, il écrit une lettre à ses parents. Comme toujours il reste pudique sur ce qu'il a vécu et sur sa santé. Aucun mot sur les terribles combats.

Paris le 19 février 1871

Mes chers parents

Je viens par la présente lettre de vous donner des nouvelles de ma santé laquelle est assez bonne pour le moment Dieu merci. Le 9 du courant j'ai reçu un petit accident par le cheval que j'avais à soigner il m »a lense un coup de pied a la jambe mais quelques jours de repos suffiront pour me guérir complètement et j'espère et que du temps que ma petite blessure va guérir on préparera mon congé nous allons revoir ce bon pays auquel je pense si souvent depuis que je l 'ai quitté ;
Chers parents vous me dirait si vous avez fait les vendanges j'ai le soin de vous prévenir d'avence pour que vous me gardiez un coup à boire pour le moment de mon retour. Depuis que j'ai quitté le pays bien souvent j'ai été privé de tout quand j'avais besoin. Vous ferez des compliments à toute la famille et ainsi qu'à tous ceux qui s'informeront de moi. J'espère aller bientôt moi même les complimenter sous peu de jours.
J'ai fini ma lettre en vous embrassant du fond de mon cœur. Et suis votre enfant bien afectionne et bien respectueux pour la vie.

Eugene Roche
A Monsieur Eugene Roche
Mobile de Vendée
A la caserne de l'ourcine salle 34

Eugène Rochais quitte Paris peu de temps après cette lettre, mais dans un état de santé délicat. Ces mois de siège l'ont atteint, il a contracté une bronchite qui fut l'une des principales causes de mortalité à Paris. Il est dirigé en train vers un hôpital militaire à Angoulême, ou il arrive le 21 février 1871, loin de Paris et de la Vendée. Dans une lettre écrite à Angoulême, pour ses futurs beaux-parents et sa fiancée, Eugène reste très discret sur son état de santé

Angoulême le 22 février 1871

Chers parents

Je suis pour ce moment de vous donner des nouvelles peut être bien désirées de votre part et en même temps me rassurer de l'état de votre santé pour moi je suis en bonne santé j'espère que la missive vous trouvera tous de même je croie même avoir commence la route pour aller vous trouver par suite d'un coup de pied de cheval que j'ai reçu à la jambe le 10 février j'ai été obligé d'entre à l'hôpital mais ses de repos m ont tout a fait guéri et dans le temps que me suis trouve malade on a fait partir 700 malades qui ont quitte Paris et je suis du nombre, je suis arrivé à Angoulême le 21 au soir j'ai demandé au docteur de m'accorder une convalescence ; Il m'a promis que pour le commencement du moi prochain qu'il me ferait avoir une perm ? vers le 3 ou le 4 je croi être rendu parmi vous et si j'ai le bonheur de voir ce moment oui je pourrais au moins manger quelque chose a peu près bon car depuis 5 mois de mon aise nourriture que j'ai eu, mon estomac se trouve un peu fatigué j'ai menge des choses que je n'aurais jamais du, du chien, du chat, du rat et le cheval l'était en majeur partie tout etait bon pour les menus et comme pain on y mettait toute sorte de chose possible de l'avoine avec de la paille et toutes les épluchures que l on pouvait trouver, enfin depuis quelques jours nous sommes un peu mieux nourri ; En l'espoir de bientôt vous revoir. Je fini ma lettre en vous embrassant du fond de mon cœur et je suis votre fils bien dévoué et bien respectueux pour la vie
Eugène Roché

Ma chère amie

Voici le jour ou nous pourrons nous revoir qui approche ?. de puis bien long-temps je n avais eu pareil bonheur, j'ai eu beau pense à toi mais aucune de mes pensées ne pouvait te parvenir ; La distance en était trop grande ; Paris a été bien triste pour moi, j'ai vu de belles places de beaux monuments mais n etait pas suffisant pour satisfaire mon loisir comme quant j'était auprès de toi. C'est en toi seule que mon Cœur s 'épanche et qui nuit et jour bat pour toi. De ton côté je crois que tu as été traquassee de moi sans nouvelledepuis si long-temps, mes crois bien que ce n »est pas de ma faute sitôt que les lignes ont été ouvertes j'ai écrit et je n'ai pas eu de réponse, je ne sais laquelle de ces deux lettres qui s'est perdue j'ai écrit à la date du 10 de Paris ; Chère amie je voudrait bien te prier de m'envoyer une pièce de 20 francs pour passer ses huit jours et faire la route, tu feras bien des compliments de ma part a ta sœur ainsi qua la famille ainsi qu a tous les camarades qui désireront de moi, tu embrasse ton père ta mère ainsi que ta sœur pour moi.
Je termine cette en t embrassans du profond de mon cœur et pour la vie ton amie qui t aime
Eugène Roche

Mon adresse Eugène Roche
Mobile de le Vendée a l ambulance de Chavagne Angoulême

Eugène Rochais sort de l'hôpital le 1 mars 1871, c'est la fin d'une expérience douloureuse. En 6 mois il a connu Paris, la déroute de l'empire, la défaite militaire, la famine, les combats, les révoltes révolutionnaires des gardes nationaux. On comprend aisément son désir de rentrer au pays « *Paris a été bien triste pour moi* », comme il l'a écrit.
Le 14 mai 1872 à Chantonnay Eugène Rochais épousa Emilie Serit. Leur fille Henriette Rochais (née à Chantonnay le 11 novembre 1880) épousa le 19 décembre 1912 à Rochetrejoux Auguste MAUPILLIER, tisserand, fils de Remi et Marguerite Marionneau.

Frédéric RICHARD-MAUPILLIER

CHRONIQUE DU MOYEN AGE

Du neuf sur Jehan Maupillé sergent en 1486

Jehan Maupillé ,cité dans l'histoire des Maupillier ,n'a pas encore livré tous ses mystères. Jehan ,qui porte un prénom déjà fréquent dans la famille au XIV siècle, semble appartenir à la deuxième génération des Maupillé établis à Mortagne . Il est frère ou cousin de Macé , Guillaume, Michel Maupillé. De nouvelles informations nous sont parvenues . Jehan est présent dans la région de Fontenay le Comte (vraisemblablement à Fontenay le Comte même) pour l'exercice de sa charge de sergent .

Fontenay le comte à l'époque de Jehan Maupillé

Ce qui est aujourd'hui la Vendée, n'est au Moyen age qu'une partie du Bas Poitou, cette zone de tampon coincée contre l'Anjou et la Bretagne. La seule véritable ville est Fontenay le Comte. Cette ville est dans la région le meilleur relais de l'autorité royale. Fontenay est une ville entièrement fortifiée, une ville marchande , de grand passage. Les notables de Fontenay s'appuient sur un commerce textile très dynamique .C'est cette ville qu'a connu Jehan Maupillé , il y a peut être résidé. Les alentours du pays de Fontenay sont réputés fertiles. Les grandes forets de Vouvant et Mervent sont toutes proches.
En 1472 le roi Louis XI de passage dans la région permit à Fontenay le Comte de s'établir en une véritable commune, comme Poitiers, avec des conseillers , procureurs, un greffier, un sergent et une assemblée de bourgeois élisant un élu chargé des affaires de la ville .La châtellenie de Fontenay fut parmi les plus riches du Poitou, elle fut châtellenie de du Guesclin,de Jean de Berry, du connétable de Richemont, puis le 11 décembre 1476 le roi la céda à Pierre de Rohan sire de Gyé , jeune maréchal de France. Fontenay est le centre administratif et juridique d'un vaste territoire .Le symbole en est la présence des Grandes assises royales de Fontenay , une juridiction d'appel très importante .L'on vient de loin pour appeler de sa cause aux Grandes assises. Fontenay est ainsi devenu ainsi un repère de juristes, d'hommes de lois.
En 1478 le roi décida de supprimer les Grandes assises de Fontenay pour les transférer à Niort et Montaigu , devenus plus stratégiques pour l'autorité royale. L'un des arguments étaient que depuis le transport à Pierre de Rohan, la ville n'était plus royale.Le coup fut rude pour Fontenay le Comte. Les notables refusèrent de se plier au désir du roi.Les Grandes assises à Fontenay le Comte furent maintenues .La confusion règne au sujet des Grandes assises, aucune des villes ne veut céder.Le tout se déroule sur fond de rivalité avec Niort et Montaigu. Malgré les remontrances de Niort , Fontenay ne cède pas. Cette histoire n'est pas étrangère à la notre ,en particulier pour Jehan Maupillé sergent .Ainsi le 29 mai 1478 se tiennent des grandes assises à Fontenay avec deux juristes, un greffier, un sergent voir l'acte Archives départementales de la Vendée H 141 folio 1 recto. Cet acte mentionne peut être Jehan Maupillé . voir aussi à ce sujet de Favreau « La ville de Poitiers a la fin du Moyen age : une capitale régionale », Sarrazin « Louis XI et les villes du Bas Poitou ». Le 29 juin 1478 Jean Laidet, lieutenant du sénéchal du Poitou et Pierre Caillier, « châtelain » du lieu(pour le compte sans doute de son maître Pierre de

Rohan) dirigent les Assises .Selon B Fillon, le grand Commynes, sénéchal du Poitou aurait tenu des assises en 1482 à Fontenay le Comte . En 1484 il confia la charge de lieutenant des Grandes assises à Pierre Caillier puis à Jehan Laidet, voir Favreau page 399.
Durant cette période flou, Fontenay , semble accroître sa main mise sur les simples assises seigneuriales de la « région », comme semble le penser Jean Luc Sarrazin. Il faut attendre 1485 pour que Fontenay le Comte retrouve légitimement la tenue de Grandes assises

Pourquoi un Maupillé à Fontenay le Comte ?

Bonne question .Fontenay est une ville assez importante pour attirer à elle les fortunes et les ambitions. On peut toutefois émettre d'autres hypothèses. Le châtelain de Fontenay est il un inconnu ? Pierre de Rohan seigneur de Gyé sur Seine (à la limite avec la Bourgogne) maréchal de France en 1475 à l'age de 22 ans. Il n'est autre que le beau frère de Yolande de la Haye dame de Mortagne (celle qui nomma comme aumônier de Mortagne , son protégé, Mathurin Maupillé) .
En effet Pierre de Rohan avait épousé Charlotte d'Armagnac sœur de Jean d'Armagnac duc de Nemours (mort en 1500) époux de Yolande de La Haye . Nous savons aussi que Yolande avait de fréquents contacts avec Pierre de Rohan . Un soir en jouant avec lui ,elle perdit dans la nuit tant d'argent qu'elle lui céda en reconnaissance de dettes toute la baronnie de Chemillé... ! L'affaire fit grand bruit et les cadets La Haye portèrent cette « cession » devant les tribunaux. Yolande n'ayant pas eu d'enfants , les cousins aussi, voulaient une part du gâteau.
En 1503 à la mort du dernier des fils Armagnac, Pierre de Rohan se voit donner la vicomté de Martigues (venant de la succession de Jacques d'Armagnac et Louise d'Anjou) par le roi Louis XII. Cette vicomté fut réclamée la même année par René II duc de Lorraine et de Bar , lui aussi descendant des Anjou et cousin des Armagnac .Les liens entre les familles princières d'Anjou-Poitou et de Lorraine sont encore existants au XVI siecle. Les Maupillé sont toujours dans le sillage de ces familles.
Les sergents sont souvent nommés dans des familles quelques peu « honorables » . C'est une façon pour les seigneurs et princes d'entretenir des réseaux de fidélité , de favoriser ses « hommes » . Jehan a t il bénéficié d'un soutien pour être appelé à Fontenay le Comte dans la châtellenie de Pierre de Rohan seigneur de Gyé ? Peut être. En tout cas les Maupillé, sans doute arrivés à Mortagne dans les « bagages » de la grand mère de Yolande , ont les faveurs des La Haye.
Il y a dans cette région de Fontenay d'autres appuis possibles, des appuis bourgeois. Des familles dominantes de Fontenay le Comte ont pu être en contacts avec les marchands Maupillé de Mortagne. D'autre part les Beaumont-Bressuire (parents des La Haye) ont des hommes et des terres dans la région de Fontenay le comte.Une branche des Beaumont-Bressuire, eux aussi très influents dans les affaires du royaume, possede la seigneurie de Villiers en Plaine (aujourd'hui Deux Sèvres) .Cette terre est à deux pas de Fontenay et de Moncoutant. Jeanne de Beaumont-Bressuire (fille d'Antoine et de Marie de Graville) fut dame de Villiers , elle épousa en 1505 Germain de Bonneval.

Fonctions d'un sergent au Moyen age .

On peut considérer le sergent comme un petit officier dont l'activité dépend d'un bailliage , d'une prévôté, d'une châtellenie. En 1370 le bailliage de Dijon compte 48 sergents pour 16 prévôtés. Le sergent est chargé de tenir le rôle lors des procès (il doit donc savoir lire et écrire) , il cite les parties à comparaître, assiste le tribunal dans le déroulement du procès et fait régner l'ordre si besoin est. Mais ce n'est qu'une partie de ses activités .Le sergent est en outre chargé de faire exécuter les jugements, c'est l'ancêtre de l'huissier de justice. Il saisit ,garde et protége

les biens frappés de main mise par une décision de justice. En 1380 Guillaume Le Geindret , sergent au bailliage de Chalon en Bourgogne, est commis par un conseiller du duc de Bourogne pour garder une nuit durant des coffres contenant des documents scelles, titres de propriétés, témoignages, afin de les préserver jusqu'au procès. Ces gardes, ces saisies sont l'occasion , disent les mauvaises langues , de « taper dans la caisse » pour arrondir ses fins de mois. Le sergent est souvent sur les routes, c'est un métier pénible mais plutôt lucratif .En 1419 au bailliage de Dijon un sergent est rémunéré 6 gros d'argent par jour. Le gros est à l'argent de ce que le florin est à l'or. En 1424 en Lorraine, un gros équivaut à 12 deniers. Et 12 gros à un franc. Les sergents sont des personnages hauts en couleur , connus de tous et redoutés. Leur réputation est parfois sulfureuse . Ils sont accusés d'être la plaie des prévôtés, arrêtant ou détroussant des voyageurs .Ils passent pour violents .Une fois nommés ils le restent à vie. En réaction à ses méfaits , le duc de Bourgogne ,par exemple, au XIV siècle, préconisa de recruter les sergents parmi les « notables prudhommes ». Au XV siècle les sergents sont choisis par des baillis (ou châtelains) dans des familles plutôt honorables, c'est un moyen d'entretenir les réseaux, d'élargir sa clientèle . Jehan a t il bénéficié de ces calculs ?
Il faut s'imaginer Jehan , au milieu des hommes de lois distingués de Fontenay le Comte et aussi sur les routes, traversant, à cheval et armé, les bois de Vouvant ,Mervent , les bourgs de Sérigné, l'Hermenaut.

Jehan Maupillé dans la journée du 27 novembre 1486

« L'assise commune des deux seigneurs de Grissay de Fontenay le comte tenu par honorables hommes et sages maîtres Pierre Caillier licenciés es lois et Guillaume Golon bachelier es lois , sénéchaux d'icelle, le vingt septième jour de novembre mil quatre cent quatre vingt six. Le rolle de Jehan Maupillé sergent
.. les procureurs de la cour contre Jehan de Frique comparans en sa personne poursuivi comme curateur de la fille de feu girart Chesserant et Margueritte Prevote pour un sol et VI deniers de cens ... »

Jehan Maupillé tient ici le rôle de ces procès (touchant Grissais) aux cotés de Pierre Caillier . Le personnel présent ici dépasse de loin un personnel seigneurial attaché à Grissais . Ce n'est qu'un petit fief noble près de Fontenay ,comme l'était le Gast pour les Maupillé , (inutile de s'obstiner à le chercher sur une carte routière). Grissais, qui relève de Fontenay, appartenait aux Chabot et aux Chasteigner. La seigneurie passa ensuite en partie aux Chenin. En 1442 François Chenin, écuyer, seigneur de Millescu possede le fief de Grissais. En 1415 Chenin est mineur . Il l'est toujours en 1434 lorsqu'il est en procès contre Constantin Asse seigneur d'Augé au sujet de la succession de Jeanne de St Gelais, (parents des Chabot) . St Gelais se situe à coté de Villiers en Plaine (79).
Nous sommes ici avec Caillier et Golon ,en présence des grands juristes qui tiennent les grandes assises royales de Fontenay le Comte. Jehan Maupillé a peut être servi de sergent pour ces grandes assises royales . Ce procès de novembre 1486 s'est peut être même déroulé à Fontenay le Comte .

Postérité de Jehan Maupillé dans la région de Fontenay le Comte

Il serait étonnant de ne pas retrouver trace d'autres actes (procès ou actes personnels) concernant Jehan Maupillé dans les archives de la Vendée ou aux archives départementales de Poitiers. J'ai déjà donné quelques pistes d'études.
Jehan Maupillé s 'est probablement marié, il a sans doute vécu à Fontenay le Comte, ses enfants s'y sont peut être maintenus, avec de possibles alliances dans la petite bourgeoisie des offices et

des magistratures. Les archives des XV et le XVI sièclse, dans la région de Fonternay le Comte, St Hermine peuvent contenir des indications sur les Maupillé. Les registres paroissiaux n'ont sans doute pas subsisté pour ces temps reculés. Ajoutons que Moncoutant on l'on retrouve des Maupillier des 1600 n'est qu'à peu de distance de Fontenay le Comte .Jehan Maupillé serait il un aïeul d'Absalon ? Voilà une hypothèse qui mérite qu'on s'y attarde . Aux âmes de bonnes volontés et à ceux qui s'y intéressent de recueillir les documents qui manquent. Ce qui est certain, c'est qu'après Jehan Maupillé ,on retrouve dans cette même région , une ou deux générations après, un autre Maupillé, A Maupillé, garde du scel en 1536 de Jeanne de Beaumont Bressuire dame de Villiers en Plaine. Villiers se situe à environ 20 km de Fontenay et 50 km de Moncoutant.

Pierre Caillier et Michel Maupillé sieur du Gast

La route de Pierre Caillier croisa celle d'un autre Maupillé . Hasard ? Il semble que Caillier et Maupillé soient à leur échelles différentes des familles bien en vue dans les réseaux d'alliés des La Haye- Armagnac. Le même Caillier, devint semble t il par la suite châtelain de Mortagne à l'époque de Louis de La Haye , en 1491. Caillier à Mortagne a du croiser Macé Maupillé ,marchand et hotellier ou son frère Guillaume Maupillé. Le 26 novembre 1491 au château de Mortagne se réuni pour une montre d'arme, l'arrière ban du Bas Poitou , dans lequel figurent les petits nobles, les notables, les bourgeois possesseurs de fiefs, comme semble l'être Michel (Maupillé) pour le fief du Gast, qui resta longtemps un fief Maupillé.On craint à cette époque une nouvelle guerre contre la Bretagne toute proche. La convocation est à l'initiative d'un Beaumont-Bressuire(décidément on retrouve toujours les mêmes sur notre route) . Michel Maupillé est présent avec bien d'autres, sous le regard de Jacques Suzennet, maire de Mortagne et de Pierre Caillier châtelain de Mortagne.

Frédéric RICHARD-MAUPILLIER

DECOUVERTE DE NOUVEAUX MAUPILLE :

LES MAUPILLE DE BOURGOGNE
LES MAUPILLE DE L'ORLEANAIS-GATINAIS

Je me dois de vous annoncer à tous une nouvelle extraordinaire et inespérée . Elle est de taille. Presque aussi importante que la série de documents que j'ai découvert pour les Maupillé au XIV siecle. On a retrouvé, grace à Internet, une présence continue et importante de Maupillé dans une même région, loin des autres foyers habituels de localisation que sont le Poitou , l'Anjou et la Bretagne. Une autre banche de Maupillé s'est développée loin des ses cousines de MVM MCM MF , durant les XVII et XVIII siècles . Et nous la découvrons seulement maintenant . Nous ne sommes pas au bout des surprises en la matière. Ces branches comptent des descendants nombreux aujourd'hui. Certains portent ils encore le patronyme ? Oui sans doute ! Et nous le verrons. Qui aurait pu imaginer trouver des cousins Maupillé aux XVII et XVIII siècle en Bourgogne et en île de France. ! L'écriture présente est ici Maupillé ou parfois Maupillet .

Est ce vraiment une branche ?

Nous sommes en présence d'une implantation importante de plusieurs foyers Maupillé situés dans des zones proches ou voisines. Cette localisation se concentre dans un triangle compris pour le moment entre Orléans, Meaux et Auxerre .On pourrait émettre l'hypothèse que tous ces Maupillé présents dans cette nouvelle zone sont parents et descendraient d'un même Maupillet.Ce serait une idée légitime, mais la réalité semble plus complexe nous nous trouvons sans doute face à au moins deux lignées Maupillé , celle de l'Orléanais Gâtinais et celle de Bourgogne. Les documents nous permettront peut être de les réunir un jour. Se pose des lors la question passionnante de l'origine de ces nouveaux Maupillé.

De qui descendent ils ?

La réponse est pour le moment difficile à trouver. Les Maupillé sont des marchands , des hommes très mobiles. Il faudrait rechercher un peu plus et prendre des contacts avec nos nouveaux cousins .Pour la branche Orléanais-Gatinais, il paraît aujourd'hui quasi certain qu'ils descendent de Maupillé de Fougerolles ou des alentours.. ! ! ! !
Pour ceux de Bourgogne ,les choses se compliquent, ils peuvent descendre de ceux de Mortagne entre 1450 et 1600 ou de ceux de Mayenne Fougeres. Aucune hypothèse n'est à privilégier. Maurice dans son livre de l'histoire des Maupillé a rappelé ces nombreux rameaux perdus , dont on ne retrouve pas la descendance. Rien d'exceptionnels à retrouver des Maupillé ailleurs qu'à Mortagne. Il nous faudrait mieux connaître les relations (commerce , population) entre Fougères , Mortagne ,la Bourgogne et l'Orléanais-Gâtinais (aujourd'hui pour nous les départements du 89 ,45 , 77).

Présentation avec des nouveaux cousins . Bienvenus à tous !

Les Maupillé de Bourgogne

Du coté bourguignon on rencontre Marie **Maupillé** qui épouse en 1635 Edme **Solomon** à Auxerre .Ce qui pourrait la faire naître aux alentours de 1615, avant même la naissance de la

branche Orléanais-Gâtinais. Plus tard Henriette **Maupillé** se marie le 29 octobre 1726 à Prunoy dans l'Yonne avec Claude **Drouillet ,** fils de Jacques **Drouillet** et de Marie **Giroult** .Henriette **Maupille** est la fille d'Anne **Domas** et Nicolas **Maupillet** et la nièce de Francois **Domas** . Ils ont au moins un enfant Etienne **Drouillet** qui épouse Marie **Berger** à Prunoy le 26 juin 1764. Descendance ?

Maupillé de l'Orléanais-Gatinais :1670-2003

On rencontre plusieurs **Maupillé** à St Denis de l'hôtel(Loiret, Gâtinais) ,charmant petit village posé sur les bords de la Loire, à coté d'Orléans .Un seul pont sépare St Denis du bourg important de Jargeau. Au XVII siècle c'était St Denis les Jargeau, c'est à dire une simple paroisse de la ville de Jargeau. La révolution sépara St Denis de Jargeau et en fit deux communes distinctes. Le pont de Jargeau était un lieu de passage fréquent de marchands. Il est cité comme étant en réfection en 1655.

Dans cette commune de St Denis se marie l'un des tous premiers **Maupillé** . René **Maupillé** épouse le 28-01-1688 Elisabeth **Tavernier**.
Elizabeth est la fille de François **Tavernier**. La famille **Tavernier** est connue en Loiret. En 1660 Pierre **Tavernier** déclare au greffe posséder des immeubles à Villemandeur tenus à cens du domaine et dépendant du bailliage de Montargis(AD Loiret A 348). La mère d'Elisabeth **Tavernier** est Claude **Tardiveau**, une autre famille connue dans les environ d'Orléans. François **Tavernier** épouse en 1653 Claude **Tardiveau**. Les **Tardiveau** se succéderont durant des générations à l'office d'exécuteur des sentences criminelles du châtelet d'Orléans, ce sont les bourreaux d'Orléans .En 1706 Louis **Tardiveau** est bourreau son valet est Gabriel Amariton, en1707 Michel **Tardiveau** est pourvu à l'office d'exécuteur, en 1715 Henri **Tardiveau** puis entre 1735 et 1737 François **Tardiveau** (AD Loiret B 111).

René **Maupillé** qu épouse une **Tavernier**, n'est pas vraiment un inconnu pour nous. Son père est un certain Pierre **Maupillé** et sa mère est Françoise **Fayé**. Souvenez vous !Pierre **Maupillé** est né aux alentours de Fougerolles vers 1625 ! Il fait parti de premières générations de ceux de Fougerolles, voir page 119 de l'histoire de Maurice. Deux de ses enfants sont baptisés dans les trois paroisses, la Dorée, St Mars et Fougerolles. Pierre baptisé le 19 mars 1663 et Guillaume le 21 janvier1667.
Maurice écrit ceci « **Apres 1667 on ne retrouve pas dans les Trois Paroisses aucun membre des cette famille** » ! ! ! ! Et pour cause une partie de la famille est partie de Fougerolles vers d'Orléans entre 1667 et 1688. René serait donc un troisième enfant du couple, à moins qu'il ne soit qu'un Pierre-René ou Guillaume-René devenu René . La famille de Pierre **Maupillé** et Françoise **Fayé** est elle parti avec ses enfants à Orléans ? René est il parti seul ? c'est encore trop tôt pour le savoir.

Resituons un peu ces **Maupillé** de Fougerolles pour les nouveaux cousins qui n'ont pas encore « l'histoire des Maupillé » de Maurice et pour ceux qui auraient oublié .Le premier connu des **Maupillé** de Fougerolles est Julien **Maupillé** notaire royal et notaire du duché de Mayenne en 1601(ce qui le fait naître avant 1580). Puis suivent entre 1630 et 1680 une série de **Maupillé** dont Pierre, Michel, Guillaume, Catherine **Maupillé** etc, peut être descendants de Julien. Cette famille est composée d'hommes de lois et de marchands. Ce sont des gens plutôt aisés. En 1689 Michel **Maupillé** est notaire . Ils s'allient aux **Dodard**, de **Moncler**, **Lefeuvre** , **Grihard** famille de notaires ou de marchands. On devrait retrouver ce genre de milieu social pour ceux de St Denis, en tout cas les premiers.

Raisons du départ vers Orléans?
C'est un point qui mérite qu'on s'y attarde. J' ai émis plusieurs hypothèses. Il y a à Orléans l'université de droit la plus prestigieuse de France. (les **Maupillé** de Fougerolles sont aussi

juristes) . La seconde hypothèse est religieuse. En effet il est curieux de voir vers 1670 des Maupillé s'établir spécialement à Jargeau. Cette ville a la caractéristique d'être une des dernières places fortes réservées aux protestants dans toute la région. Les Maupillé ont ils été tenté un temps par la religion réformée entre l'édit de Nantes et sa révocation en 1685 ? Encore au XVIII siècle cette région est marquée par une présence discrète et importante de protestants. La dernière hypothèse est celle du commerce . St Denis, situé en face d'un des ponts de la Loire et à proximité d'Orléans est une zone qui attire les marchands voyageant le long de la Loire. Paris n'est pas loin .

René **Maupillé** (dont nous ignorons pour le moment la profession) et Elisabeth **Tavernier** eurent plusieurs enfants dont :
Marie **Maupillé** qui épouse le 10-10-1713 à St Denis Pierre **Drouin.**
Elisabeth **Maupillé** qui épouse Etienne **Collot** le 24-04-1727 à St Denis.
Margueritte **Maupillé** qui épouse Louis **Fouquet** le 17 juillet 1719 à St Denis de l'hôtel . Louis Fouquet est le fils de Jean **Fouquet** et de **Perronet** Marie .Les **Fouquet** sont eux une famille connue et importante à Orléans. En 1658 un Pierre **Fouquet** possede une maison à Montargis. En 1700 un Jean **Fouquet** (est ce un parent ou le père de Louis ?) est déclaré étudiant de l'université de droit d'Orléans (AD Loiret B 268).Au XVIII siècle un noble Louis Auguste **Fouquet**, écuyer, capitaine des Invalides est cité dans des documents de justice d'Orléans (AD Loiret B 167).
René II **Maupillé,** un autre fils de René I **Maupille** et Elisabeth **Tavernier** épouse le 9 janvier 1724 Marie **Delarue** à St Denis de l'hôtel. Marie **Delarue** est fille de Jean **Delarue** et Marie **Aubert .** A la fin du XVII un Jean **Delarue**, peut être beau père de René II **Maupillé** est cité comme « huissier du grenier à sel d'Orléans » (AD Loiret B 84). Cette lignée de **Maupillé** a encore une descendance de nos jours que je salue aimablement . Un nouveau cousin M Richard Bonnet (descendant de René **Maupillé** de St Denis) devrait dans un avenir proche nous présenter sa famille **Maupillé** de St Denis de l'hôtel et quelques unes de ses descendances du XVIII à nos jours . Une très bonne initiative . Il m'a aussi signalé la présence de **Maupiler** en 2003 dans une commune proche de St Denis ...! Incroyable mais vrai .

Une Antoinette **Maupillé** née vers 1635 , se marie le 8 janvier 1663 à St Germain les Couilly (Gâtinais, Seine et Marne) à Nicolas **Meunier**, avec descendance. Elle est de la même génération que Pierre **Maupillé** de Fougerolles , et donc ne peut être sa fille. Elle meurt le 20 septembre 1715. Ils ont un fils Nicolas **Meunier.** Je garde une pensée particulière pour un actuel descendant d' Antoinette **Maupillé** qui se reconnaîtra .

La suite de ces nouvelles aventures, au prochain numéro. Nous devons des à présent nous attendre à accueillir dans notre association de nouveaux **Maupiller** ou descendants de **Maupillé** , comme ceux descendants d'Antoinette et René **Maupillé** .Bienvenus à tous. Qu'ils sachent que nous sommes heureux de les recevoir. C'est pour nous une ouverture sans précédant qu'il ne va pas falloir manquer. L' Association doit continuer à promouvoir son image d'amitié, d'entraide entre cousins. La collaboration sera fructueuse. La grande aventure de la tribu **Maupillé** continue.

Frédéric RICHARD-MAUPILLIER

Les dernières découvertes de Frédéric RICHARD – MAUPILIER

Avant-Propos

Le bulletin est un outil de liaison. C'est aussi le reflet de notre mémoire et de sa vitalité. Il n'y a que peu de différence entre la famille Maupillier et les autres familles de France, mais la différence essentielle réside dans le fait que notre mémoire porte sur plus de sept siècles. Chaque rameau, chaque branche doit exposer son histoire et les résultats de ses recherches.

Les découvertes

- J'ai découvert cet hiver deux ou trois petites choses nouvelles concernant Jehan Maupillé qui fut sergent à Fontenay le Comte en 1 486. J'émets diverses hypothèses sur sa fonction et sur une éventuelle souche de Maupillé fin XVème siècle dans cette région. (à suivre)
- Internet nous a permis à tous de faire de belles découvertes. Plusieurs lignées de Maupillé totalement inconnues jusqu'à ce jour ont été retrouvées. D'autres branches, sous-branches se sont développées à partir de là. La famille s'étoffe un peu plus chaque fois.
- Ainsi René Maupillé né vers 1 650 à Fougerolles s'est installé autour de 1 680 près d'Orléans, il s'y est marié et a eu une descendance nombreuse que je suis de manière assez précise tout au long des XVII, XVIII, XIXème siècles. J'ai de nombreux actes filiatifs comptabilisant environ 30 porteurs du nom. En 1 890 vivait encore dans le Loiret un Phileas Maupillé, cela ne s'invente pas. L'histoire sociale de cette branche reste à écrire. Il ne semble plus y avoir de porteurs du nom Maupillé aujourd'hui. Je suis toujours en contact avec d'actuels descendants très intéressés par l'Association et la mise en commun de nos savoirs généalogiques. Ils sont emballés par les possibilités qu'offrent nos bulletins lorsqu'ils sont intéressants et fournis. Après trois siècles de séparation, les cousins se retrouvent.
- Nous trouvons aussi entre 1 630 et 1730 deux filles Maupillé qui se marient à Auxerre. Il m'est impossible de savoir d'où viennent ces filles. Il n'a pas été retrouvé de branche Maupillé établie en Bourgogne.
- Il existe d'autre part d'actuels porteurs du nom MAUPILLER, forme rare, qui descendent d'une famille connue dans l'Orne au XIXème siècle. Ils sont affiliés depuis longtemps à l'Association. Ces personnes souhaiteraient être aidés afin de les rattacher à un rameau déjà connu de la branche Mayenne-Fougères. Le plus ancien de leurs ancêtres connus est Auguste Maupiler né le 16 décembre 1 866 à Briouze. Leur famille semble avoir été oubliée de tous.
- Enfin il faut noter la présence d'un nouveau rameau Maupillé, installé autour de Meaux déjà à la fin du XVIème siècle.Il est impossible de la rattacher à une branche connue. Plusieurs Maupillé se marient au début du XVIIème siècle. Ainsi un Philippe Maupillé se marie en 1 617, Jehan Maupillé se marie en 1 622, une Thoinette Maupillé se marie en 1 622. Cela fait de cette branche la plus ancienne retrouvée depuis les documents exhumés sur les Maupillet au Moyen Age. Je suis en contact avec un descendant actuel de ces Maupillé.
- Tous ces actuels descendants sont intéressés par notre Association, qu'ils espèrent dynamique et ouverte aux autres. Comme vous le voyez, il reste énormément à découvrir et à faire ne serait-ce que de renouer le dialogue avec des cousins, lointains ou non, descendants des branches déjà connues et avec lesquels les liens se sont déjà dénoués.
-

J'effectue aussi des recherches plus longues, plus difficiles sur les deux Maupilier de M.V.M. qui furent chirurgiens à Angers au XVIIIème siècle.

En présentant à tous mes amitiés.

Frédéric RICHARD-MAUPILLIER
- Juin 2003-

P.S. Avis aux personnes qui souhaiteraient m'aider pour des recherches à Meaux, Paris, Auxerre.

LE MOT DU TRESORIER

Quand vous recevrez ce bulletin, l'année 2003 sera bien entamée et...malgré cela d'aucuns ne sont toujours pas à jour de leurs cotisations. Comme nous savons tous qu'on oublie facilement les petites sommes je joins à ce bulletin, pour les personnes concernées, l'état de leur situation, s'il y a des erreurs – l'erreur est humaine ne dit-on pas – veuillez m'excuser et indiquez-le moi tout simplement.

Je rappelle que la cotisation annuelle est de **10 €**

les chèques sont à libeller à l'ordre de :

Nos trois Branches

et à envoyer à :

Joseph Maupilier
15 rue des grands Bois
85 210 SAINT MARTIN LARS

:- :- :-- :- :- :- :- :- :- :- ::- :- :- :

CARNET DE FAMILLE

NAISSANCE

Jules Remeau né le 9 janvier 2003
Fils de Teddy et Catherine Remeau
3 rue Bel air
49 340 Trémentines
Petit-fils de Jean-Claude et Colette Remeau

Soline Augris née le 29 juillet 2003
Fille de Frédéric et Christelle Augris
Sœur de Corentin Augris
15, Allée Mozart
44800 Saint-Herblain

DÉCÈS

Anne Marie Maupillier née Turpault le 17 mars 1915
(Lignée Maupillier – Delion Turpault)
décédée le 7 novembre 2002
à Saint Georges des sept voies (49)
dans sa 88ème année.

Dominique Maupillier (radiologue à Redon)
décédé le 23 mars 2003
dans sa 56ème année
fils de Robert et Denise Maupillier
frère de Claude Maupillier (C.A.)

Jules Léon Braud en Août 2003
Agé de 96 ans
Père de Pierrette Gaurichon

COORDONNEES POSTALES ET TELEPHONIQUES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maurice Maupilier
B.P.5
85 250 Chavagnes en Pailliers
☎ 02.51.43.14.05

Pierre Maupilier
132, route de la Pointe d'Arçay
85 460 La Faute sur Mer
☎ 02.51.56.42.65

Léon (Léo) Maupilé
6, bis Boulevard de L'Ernée
53 500 Ernée
☎ 02.43.05.11.12

Joseph et Marie-Pierre Maupilier
15, rue des Grands Bois
85 210 Saint Martin Lars
☎ 02.51.27.80.11

Claude Maupillier
Lot. Le Colombier
76 280 Heuqueville
☎ 02.35.55.73.27

Bernard Maupilier
42, rue Saint Pierre
Sommervieux
14 400 Bayeux
☎ 02.31.92.54.42

Claude Maupilé
Cours de la mission
2 Grande Rue Saint Blaise
85 500 Les Herbiers
☎ 02.51.91.08.12 magasin
☎ 02.51.91.07.21(fax)
☎ 02.51.91.09.07 domicile

Frédéric et Christelle Augris
15, allée Mozart
44 800 Saint-Herblain
☎ 02.40.76.43.88

Guy-Claude et Marie-Claire Maupilé
Hameau de Leveille
50 440 Sainte Croix Hague
☎ 02.33.52.80.49

Marcelle Maupilier
16 ; Rue de la Boulaye
85 320 Mareuil-sur-Lay
☎ 02.51.30.51.06

Maurice Bourel
Le Haut Patis
7, rue du grand Pré
49 510 Jallais
☎ 02 41 65 14 45

Jean-Pierre Gaurichon
72, rue du Verdonnier
79 460 Magné
☎ 05.49.35.72.19

Rémi Lecomte
L'Orbière
49 350 Saint Georges Sept Voies
☎ 02.41.57.95.75

Raymond Maupilé
93, avenue de Normandie
35 420 Louvigné du Desert
☎ 02.99.98.05.37

Philippe Maupilier
2, rue d'Alsace
92 600 Asnières
☎ 01.47.91.40.16

Pierre-Marie et Antoinette Dubois
17, rue Guillaume
37 800 Nouatre
☎ 02.47.65.21.43

Jacques Maupilier
2, rue du Docteur Roux
91 430 Vauhallan
☎ 01.69.41.13.73

Olivier Maupilé
9 bis, place de l'église
35 370 Le Pertré
☎ 02.99.96.87.31

Marie-Christine Guédon
7,impasse des mésanges
85 140 Les Essarts
☎ 02.51.48.43.76

Jany-Claire Fornès
Centre hospitalier de Rochefort
16, rue du Docteur Pelletier
B.P.9
17 300 Rochefort
☎ 05.46.82.20.20
Poste 41-16

Frédéric Richard-Maupillier
8, rue Patural de la Crète
57 685 Augny
☎ 03.87.55.22.80

Robert et Marie-Thérèse Moine
50, route de Bressuire
79 430 La Chapelle St Laurent
☎ 05.49.72.04.96

Madeleine Maupilier
11, rue Desportes
49 000 Angers
☎ 02.41.88.64.93

« JACQUES MAUPILIER, *de Boismé,*
blessé à La Chataigneraye.
Il a voulu être dessiné les armes à la main, parce qu'il ne les a jamais quittées »